

● DU CÔTÉ DE BANLIEUES BLEUES

Vive le jazz

La 16^e édition du festival célèbre les rythmes du monde et prend ses quartiers dans la ville avec quatre grands concerts. (Page 17)

● AU THÉÂTRE DE LA COMMUNE

La femme changée en renard

Une étrange métamorphose signée Didier Bezace. A voir dès le 9 mars. (Page 16)

AUBERMENSUEL

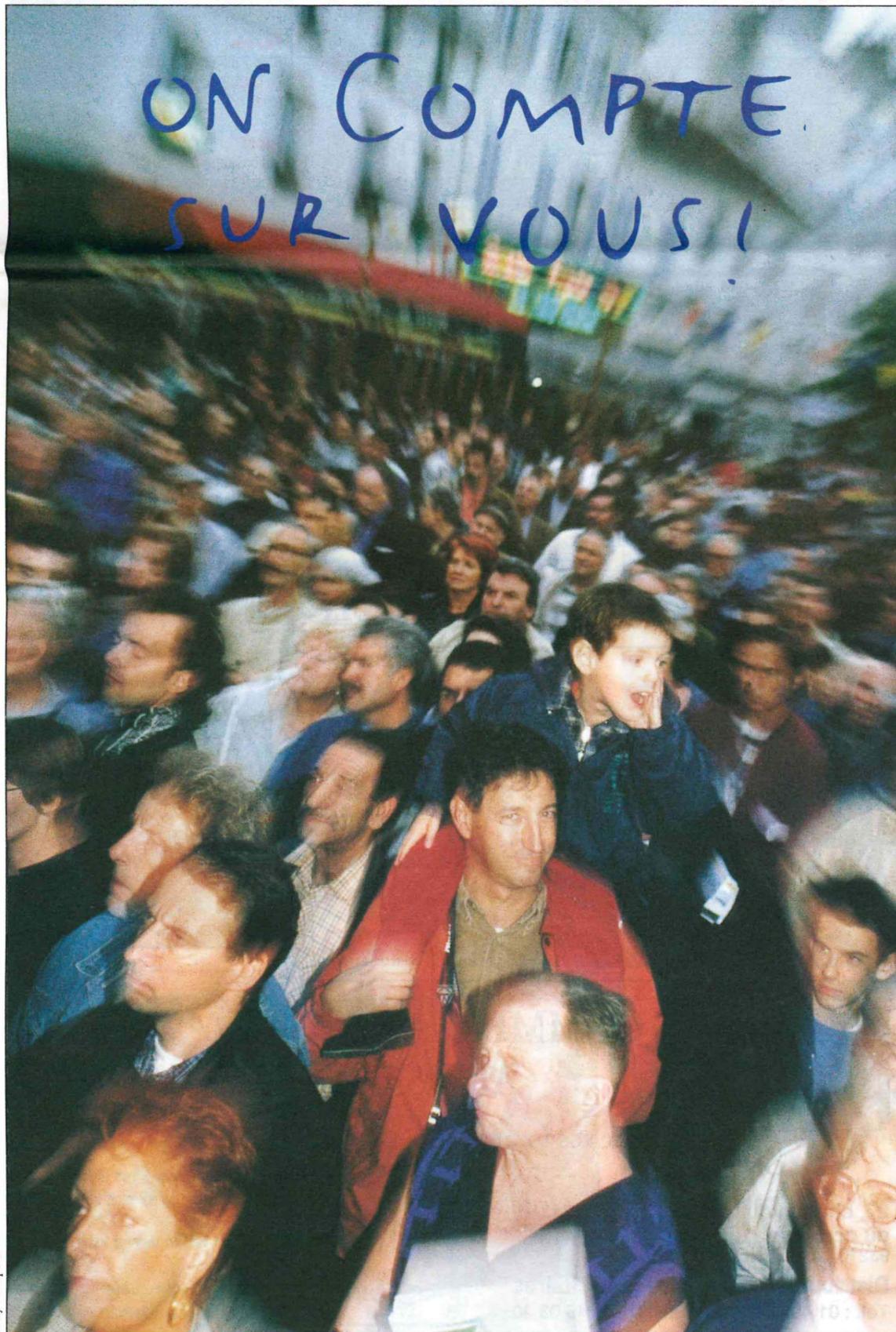
Magazine municipal d'informations locales

AUBERVILLIERS

N° 82, mars 1999 ● 4 F

RECENSEMENT ● DANS TOUS LES QUARTIERS

Le recensement général de la population se déroule du 8 mars au 3 avril. L'opération mobilise 115 agents dûment accrédités. Ils vont partir à la rencontre de chaque habitant. Pas un Aubervillarien ne doit manquer à l'appel. (Page 18)



● ÉCHECS

Avec les fous du roi

Aubervilliers a renoué avec les fastes de l'échiquier. Après un an d'absence, le retour de l'Open international d'échecs a comblé petits et grands, amateurs et grands maîtres. Plus de 800 personnes y ont participé. A l'année prochaine. (Pages 3 et 14)



● INTERCOMMUNALITÉ

Tout le monde en parle

Echos des rencontres sur le projet de communauté de communes et entretien avec Jacques Grossard, directeur du syndicat intercommunal Plaine-Renaissance. (Pages 8 et 9)

● DÉBAT

Faut-il clôturer les cités ?

Réflexions sur l'aménagement extérieur des cités. (Page 13)

● HISTOIRE

L'avenue Jean-Jaurès au fil du temps

(Page 13)



Studio026

26, RUE DU MOUTIER
93300 AUBERVILLIERS

*Pour Cocktails, Réceptions,
Séminaires, Galas, etc..*

- Capacité modulable de 30 à 300 pers. -
Face à la Mairie, à 5 minutes de la Porte d'Aubervilliers
☎ 01 48 34 42 42

ATTENTION !

à partir du 14 Mars.

**TOUS LES DIMANCHES
THÉ DANSANT**

**Danse,
Animation,
Ambiance,
Attraction,
Surprise !**

de 13h00 à 18h00

P.A.F. 90Fr par personne (1boisson comprise)
150Fr pour les Couples.

Imédia publicité : 06 88 65 45 12

nouvelle Une parfumerie Aurélia ouvre aux 4 chemins !

un cadre rénové et un grand institut
à l'étage (U.V.A.* ...)

du 10 au 20 mars

nombreuses promotions
prix spéciaux de réouverture
et un cadeau sur présentation de cette
annonce (réservé aux plus de 15 ans)

ouvert dimanche 14 mars matin

Parfumerie Institut Aurélia
134 ave de la République
01 48 33 10 88

* Le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux. Ces effets biologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement ainsi que de la sensibilité des individus.

Sommaire

Aubervilliers au quotidien

Jours de fête au centre nautique
La dépollution du Fort d'Aubervilliers
Quand les jeunes s'intéressent au tri sélectif
Signature de deux nouveaux programmes de logements au Pont Toumant et au Marcreux
Une réhabilitation difficile au Pont-Blanc
Sur les chantiers de la réinsertion sociale et professionnelle
Au restaurant d'application du Greta
Les premiers contours de la prochaine carte scolaire se dessinent
Une charte de vie à Robespierre (p. 3 à 7)

Auber au futur

Communauté de communes : tout le monde en parle
Entretien avec Jacques Grossard, directeur du syndicat intercommunal Plaine Renaissance (p. 8 et 9)

L'édito de Jack Ralite

(p. 8)

Dossier

La sécurité en question (p. 10 et 11)

Parcours

Histoire : l'avenue Jean Jaurès
Portrait : Sandrine Paillier
Camet (p. 12)

Forum

Faut-il clôturer les cités ?
Le courrier des lecteurs (p. 13)

Sport

Les basketteuses du CMA
Avec les espoirs du football FFF
La rando : une section qui marche bien (p. 14 et 15)

Culture

La femme changée en renard à l'affiche du Théâtre de la Commune
Banlieues Bleues à Aubervilliers
La 4^e édition de Conte et raconte (p. 16 et 17)

Aubervilliers mode d'emploi

Le recensement de la population
Le programme de l'Office des retraités
Petites annonces (p. 18 et 19)

AUBERMENSUEL

N°82, mars 1999
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Président : Jack Ralite
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Laurence Tourneucillert, Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriet
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : mars 1999
Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 01.49.72.90.00

PORTES OUVERTES DU 11 AU 15 MARS 1999



**GRAND JEU
NATIONAL
DE LA CLÉ
POUR GAGNER
21 VOITURES
des milliers
de cadeaux**

5 JOURS POUR PRENDRE SOIN DE VOUS !

GARAGE NEUGEBAUER - 40 ET 45, BD ANATOLE-FRANCE - 93300 AUBERVILLIERS

Service commercial neuf et occasion : 01 48 34 10 93 - 01 43 52 78 37

Service après-vente : 01 48 34 10 93

Magasin pièces de rechange ouvert le samedi matin



RENAULT

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - MARBER

POMPES LE CHOIX FUNERAIRE FUNEBRES

Aujourd'hui, vous êtes libre de choisir des professionnels qui respectent votre choix.

**Le sérieux des prix,
le sérieux des prestations.**

Parce que dans ces moments douloureux, il est difficile de penser à tout, de connaître toutes les démarches, les Professionnels du Choix Funéraire ont mis au point un "Guide" pour vous aider et vous accompagner en

respectant scrupuleusement vos droits.

Depuis la loi de 1996, vous êtes libre de choisir votre entreprise funéraire.

Aujourd'hui, votre nouvelle liberté c'est d'avoir le choix.

POMPES FUNEBRES SANTILLY

1^{er} Réseau Français de Marbriers et Pompes Funèbres Indépendants

12, av. de la République
Tél. 01 43 52 12 10

48, rue du Pont Blanc
Tél. 01 43 52 01 47

Habilitation 98.93.174

Habilitation 97.93.049

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - MARBER

Voire revendeur agréé :
TELE - COCHENNEC
82, RUE HELENE COCHENNEC
93300 AUBERVILLIERS
TÉL. 01 43 52 67 67

Du 1^{er} mars au 30 avril 99, pour tout nouvel abonnement d'un an à
CANALSATELLITE
GRAND SPECTACLE
pendant 6 mois
**110F.* /mois
seulement**

* Plus 140F/mois pour les 6 mois restants du 1^{er} au 30/04/99.
Hors période, frais d'accès à l'abonnement (250 F.), coût de l'au terminal numérique et du matériel de réception.

CANALSATELLITE
LE MEILLEUR DU NUMERIQUE



COMMERÇANTS ARTISANS

Pour vos imprimés,
prospectus
dépliants

27, chemin du hameau
du cornillon
93210 LA PLAINE ST DENIS

Distribution d'imprimés publicitaires

Tél. : 01 49 46 01 98 - Fax : 01 49 46 03 40



Caf'Omja
125, rue des Cités
Tél. : 01.48.34.20.12

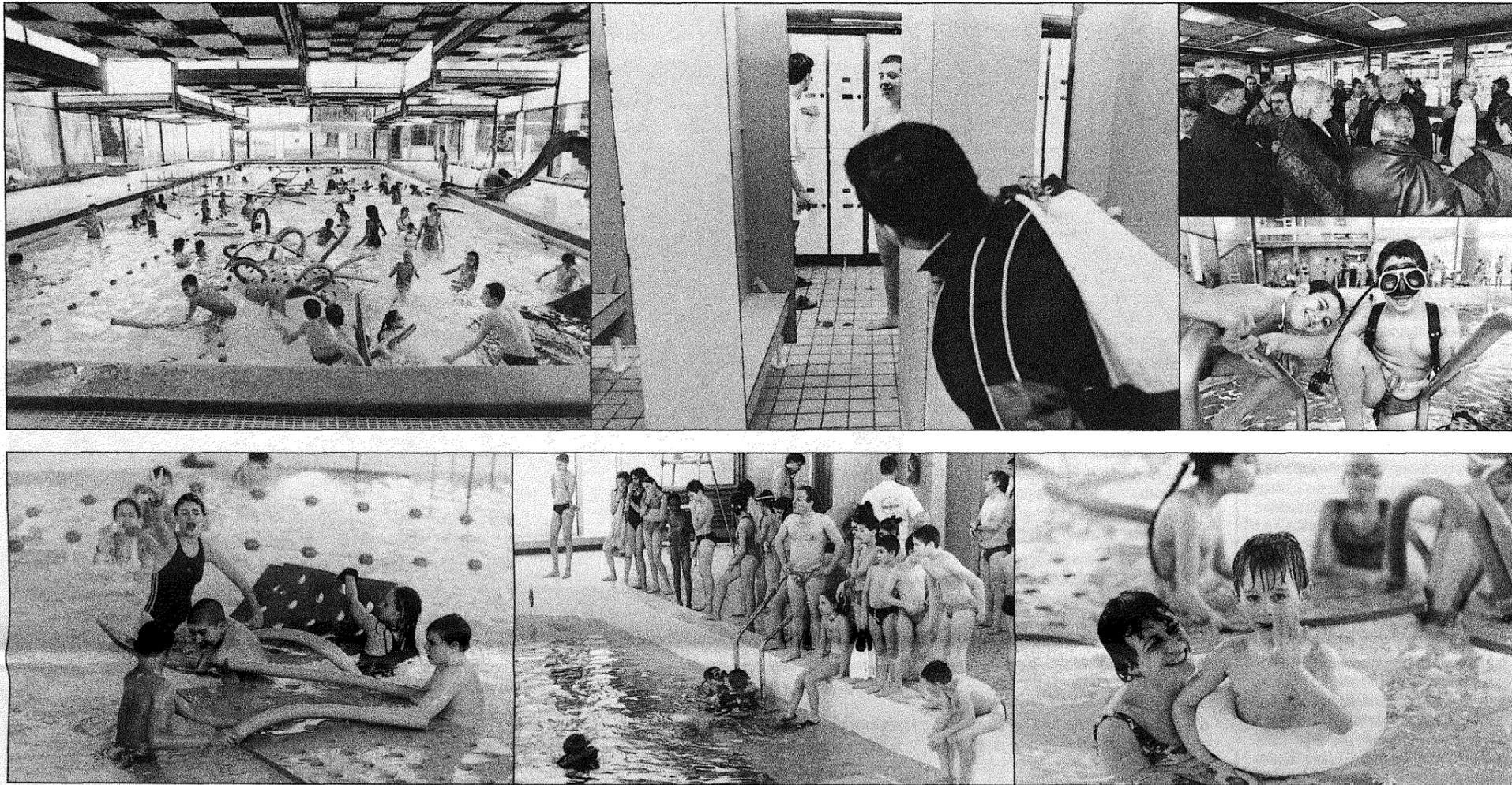
● Vendredi 19 mars à 20 h 30
CONCERT HIP-HOP
avec les groupes Virus et Incorrect
Entrée : 15 F (10 F adhérents Omja)

● Vendredi 26 mars à 20 h 30
SOIRÉE AFRICAINE
musique et gastronomie
Entrée : 30 F (15 F adhérents Omja)

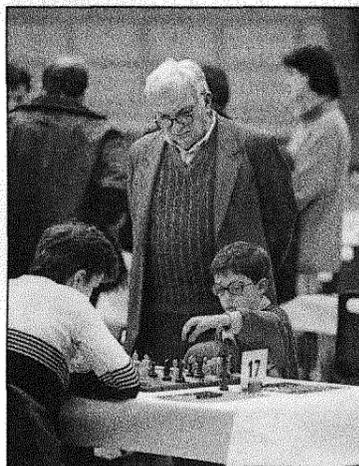
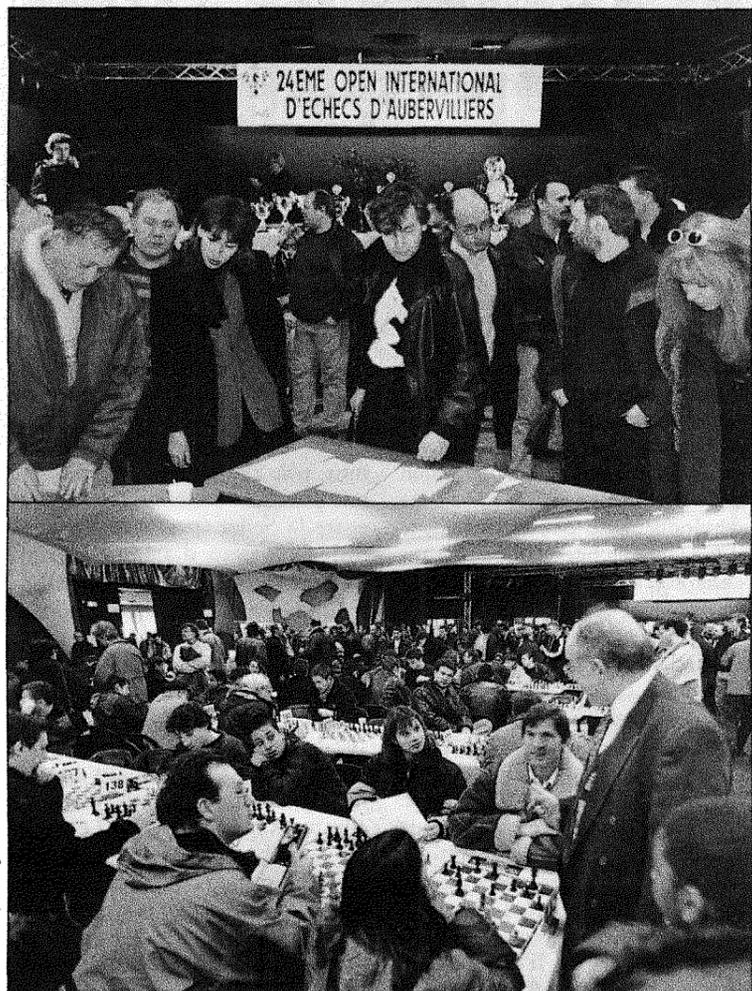
RENCONTRES ● La réouverture de la piscine et le 24^e Open d'échecs

La fête du corps et de l'esprit

Plaisir du corps pour les uns et de l'esprit pour les autres, Aubervilliers a contenté plus de 1 000 personnes en organisant deux événements majeurs. Le 14 février a été l'occasion pour les Albertivillariens de fêter la réouverture de leur piscine. Du petit au grand bain, ils ont testé gratuitement les différentes activités nautiques proposées par la section Aqua-loisirs du CMA.



Auparavant, le 24^e tournoi Open international d'échecs du CMA réunissait plus de 800 personnes les 30 et 31 janvier à l'espace Rencontres (lire aussi p. 14).



Revue de presse

Cinéma. Au 21^e festival de courts-métrages de Clermont-Ferrand, *Libération* (10 février) remarque le film de deux adolescents... du Landy *Fais-moi des vacances*. « Un rêve d'évasion et de voyage (...) Adama et son copain Lucien tournent comme des lionceaux en cage avant d'échafauder un plan pour se tailler en Afrique. Leur voyage s'achèvera au poste, à l'aéroport ».

Médiation. *Télérama* (10 février) s'attarde longuement sur une émission que France 2 a consacré à une association, née à Aubervilliers, l'ADEF. « Elle s'est donnée pour mission de permettre à l'enfant, lors de la séparation conflictuelle de ses parents, de maintenir un lien avec chacun d'entre eux... » « C'est l'une

des rares structures françaises à tenter de prévenir les dysfonctionnements résultant du divorce. » Au prix d'un long travail de dentellière.

Drôle de jeu. « Dans une ambiance futuriste encombrée de navettes spatiales abandonnées et de roches stellaires, deux équipes d'une dizaine de joueurs s'affrontent dans un décor de sciences fiction à l'aide de pistolets laser ». *Le Parisien* (12 février) a découvert qu'Aubervilliers possédait, boulevard Félix Faure, une arène de 600 m² de shoot'in, un jeu qui fait fureur, sans faire mal, sauf au portemonnaie !

Emploi jeune. *La lettre* (février), nouveau service, éditée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, brosse un panorama national du dispositif emploi-jeune et s'arrête

à Aubervilliers. « La mairie s'est engagée dans le dispositif en créant 61 emplois-jeunes, recrutés en priorité parmi les jeunes de niveau inférieur au baccalauréat. (...) Après 6 à 8 mois, les jeunes ont acquis une expérience suffisante pour les rendre à même d'analyser leur pratique professionnelle ».

Chance. Le Loto fait le bonheur d'un Albertivillarien, révèle *Le Parisien* (15 février). « Depuis 10 ans, il jouait sa date de naissance et celle de son épouse, une combinaison qui, à la veille de la Saint-Valentin, lui a finalement porté chance avec un gain de 16 192 800 F ». Il préserve son anonymat, mais le bar tabac porte-bonheur est connu : « Il avait validé son bulletin au Celtique, avenue de la République ».

Vite dit

Du côté des boutiques de quartier**● QUARTIER VALLÈS-LA FRETTE**

La déclaration d'impôt. Les travailleurs sociaux et des habitants du quartier mettent en place des permanences d'information, de conseils et d'aide à la déclaration d'impôts sur le revenu les lundi 8 mars (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h), mardi 9 (de 9 h à 12 h), mercredi 10 (de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h) et jeudi 11 (de 9 h à 12 h).

Deux soirées d'information auront lieu les lundi 8 et mercredi 10 mars de 17 h à 19 h. Se munir de toutes les pièces nécessaires.

Bourse aux vêtements. Des habitants du quartier et les partenaires sociaux du quartier organisent une nouvelle bourse aux vêtements.

En bon état, les vêtements (printemps-été) doivent être déposés à la Boutique du lundi 22 au vendredi 26 mars de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, le mardi 23 mars de 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h. La vente aura lieu du jeudi 1^{er} au vendredi 9 avril aux mêmes horaires.

Préparez vos vacances ! Aubervancances-Loisirs, l'Omja, A travers la ville, la Caisse d'allocations familiales, le service social municipal et la Boutique de quartier vous proposent une semaine d'information sur les vacances, le lundi 15, mercredi 17 et vendredi 19 mars de 14 h à 17 h, le mardi 16 de 16 h à 19 h, le jeudi 18 de 14 h à 19 h.

Vous trouverez de la documentation et des conseils sur les séjours, les activités proposées à partir d'Aubervilliers, des informations sur les aides de la CAF (passeport-loisirs, bons CAF...). Pour tout renseignement : boutique de quartier, 34, rue Hémet. Tél. : 01.48.33.58.83

● QUARTIER PAUL BERT

Inauguration. La 7^e boutique de quartier fête son ouverture. Au programme de ce rendez-vous, auquel participeront l'Omja, l'ASJA et de nombreux partenaires du quartier, des animations diverses, de la musique, un loto, la présentation des activités de la boutique... Samedi 13 mars à partir de 11 h, 32, rue de Presles. Tél. : 01.48.34.85.18

ENVIRONNEMENT • Dépollution de la radioactivité au Fort d'Aubervilliers

Un chantier peu ordinaire

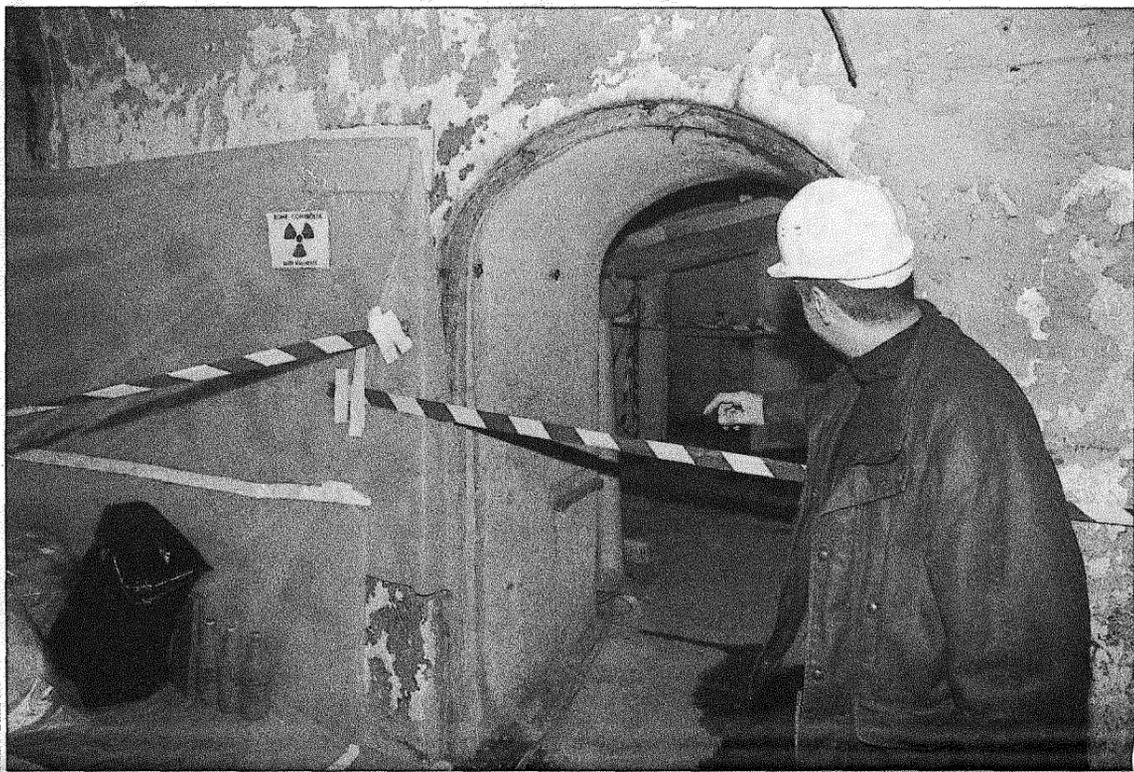
Au sud-est du Fort, deux casemates inoccupées sont en train d'être décontaminées. Anciennement utilisées par l'armée pour des expériences, des traces radioactives y avaient été détectées. Une dépollution réclamée de longue date par la Ville.

Dehors, barrières et panneaux d'avertissement empêchent l'accès à la zone de travaux. A l'intérieur de la casemate, la petite équipe d'ouvriers s'affaire. Masqués et en tenue de protection, ils grattent au burin les parois en béton du local. Sas de sécurité, motoventilateur pour aspirer les poussières, appareils de mesures radiologiques pour contrôler l'atmosphère, le chantier est soumis à des règles strictes. Un dispositif obligatoire dans ce type d'intervention. Même si, ici, la radioactivité détectée est de faible intensité. « Plus faible que celle émise de façon naturelle par le granit contenu dans le sol à quelques dizaines de mètres du Fort ! », affirme Christophe Martin, le responsable du chantier.

Deux mois de travaux

D'où vient cette radioactivité d'origine artificielle ? Les militaires ont toujours été discrets sur la question. Dans les années 20, les locaux ont probablement servi aux époux Joliot-Curie pour mener des expériences sur le radium, puis, dans les années soixante, on y aurait étudié, à partir d'échantillons de sol, d'eau et de végétaux, les retombées des essais nucléaires effectués dans le Sahara.

Propriétaire du terrain après l'avoir racheté à l'armée dans les années 70, l'Agence foncière et technique de la



Même si le taux de radioactivité est faible, l'opération nécessite de prendre un maximum de précautions.

région parisienne (AFTRP) a confié la dépollution à une entreprise spécialisée, la société Onectra-Sogedec. Après une longue attente et les demandes réitérées de la préfecture et de la municipalité, le ministère de la Dé-

fense a débloqué les fonds nécessaires à l'opération. Le chantier a commencé fin janvier. En quelques semaines, les casemates seront complètement assainies. A l'issue des travaux, l'Office de protection contre les rayonne-

ments ionisants (OPRI) vérifiera que le périmètre ne présente plus de problème. Il sera temps ensuite de penser à l'avenir du Fort. La construction d'un vélodrome est évoquée...

Frédéric Medeiros

TRI SÉLECTIF • Des enfants s'initient au recyclage des déchets

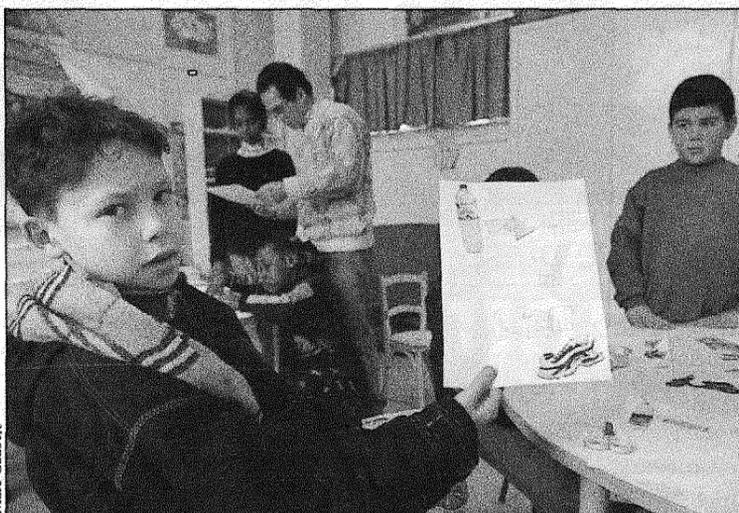
Une BD sur les poubelles

Depuis décembre, les enfants du centre de loisirs Victor Hugo s'activent autour de nos poubelles. A l'initiative de leur animateur, Chantara Seng, ils ont déjà sorti une bande dessinée consacrée au recyclage des ordures ménagères.

« Avec les ambassadeurs du tri (NDLR : les nouvelles recrues du service du Nettoyement de la ville pour la mise en place du tri), Samia, Jaffa et Martial, nous avons eu des explications sur ce qu'on doit jeter et dans quelle poubelle », raconte William. « Parce que, bientôt dans notre quartier, il y aura des nouvelles poubelles, celles avec un couvercle tout bleu. Celles-ci, le camion poubelle les reconnaît et il les emmène à l'usine du recyclage », explique Lydie très à la pointe.

Tous connaissent déjà très bien l'emplacement des containers à verre, « à côté du supermarché » ou « sur le chemin de chez grand-mère ». Tous savent également que les piles sont des déchets toxiques : « Elles salissent l'herbe et la forêt », résume Eduardo. Ils sont aussi au courant que les médicaments périmés doivent être ramené chez le pharmacien.

Après des jeux, des explications et un petit film didactique, ils ont dessi-



Une quarantaine d'enfants sensibilisés à l'environnement ont confectionné une BD consacrée au recyclage des ordures ménagères.

né, découpé, collé pour faire une bande dessinée. Elle devrait être suivie d'un prochain numéro, sur cette fois l'aboutissement des déchets recyclés : nouvelles bouteilles de verre, papier recyclé, semelle de chaussure, pull en plastique. « Parce que la ville doit être propre, sans fumée, sans papier sur le trottoir, les poubelles c'est important », affirme Clara.

En quelques semaines, ce sont 30 à 40 enfants qui ont été sensibilisés

aux questions d'environnement. « La nature est un sujet qui les touche beaucoup, explique une mère de famille. Ma fille de 8 ans est plus exigeante que bon nombre d'adultes. » En mars, une exposition aura lieu avec les dessins, collages, BD au centre Solomon et Chantara Seng espère la visite des enfants des autres centres de loisirs et peut-être celles des écoles.

Claude Dupont

• Au Marcreux et au Pont Tournant

De nouveaux logements en perspective

L'aménagement de la ZAC du Pont Tournant, au bord du canal, se poursuit. Après la construction d'un immeuble de bureaux, de soixante logements (en prêt locatif aidé) et du siège de l'entreprise Sylvain Joyeux, une promesse de vente a été signée le 3 février portant sur la réalisation de soixante-dix logements en accession à la propriété. La société Promogim est le promoteur de cette opération dont l'aménageur est la SEM Plaine développement. S'il est prématuré d'évoquer l'architecture qu'aura cet ensemble, sa localisation a été déterminée. Situé dans le nord de la parcelle, il présentera une double façade. Devant, il s'ouvrira sur le boulevard Félix Faure. L'arrière donnera sur les frondaisons du futur parc qui verra le jour près des berges.

L'immeuble sera d'une hauteur maximum de cinq étages. Aucune surface commerciale n'est prévue au rez-de-chaussée qui communique avec la rue. L'échéancier des travaux n'est pas encore arrêté. Le chantier devrait normalement démarrer l'année prochaine. Il restera alors

1 500 m² de disponible sur cette ZAC dont l'aménagement vise à concilier activités économiques et logements.

Des maisons de ville

Un programme immobilier devrait également se réaliser sur la ZAC du Marcreux sur laquelle deux entreprises sont déjà installées et qui attendent sur l'arrivée du futur pôle audiovisuel. Le 4 février, une promesse de vente a été signée entre la Sedaf (promoteur) et la Sidac (société d'aménagement du Département) pour la construction de cinquante logements au total, en accession à la propriété. Au sud de cette ZAC de huit hectares sera construit un lotissement de maisons de ville. Une nouvelle rue desservira les pavillons agrémentés de jardins et donnant sur le futur parc dont la réalisation devrait commencer cette année. Le long du canal sera bâti un petit immeuble. Le début des travaux est lié à la commercialisation du programme.

Frédéric Lombard

LOGEMENT ● La réhabilitation du 29-31 Pont Blanc piétine

Une concertation difficile

Malgré la renommée de l'architecte chargé des travaux, France Habitation a bien du mal à trouver un terrain d'entente avec les locataires.

Au départ, le bailleur, France-Habitation, et les locataires font le même constat : les deux tours du 29-31, construites en 1971, ont besoin d'un sérieux coup de rajeunissement. France Habitation écrit dans son journal de mai-juin 96 : « Il faut changer la vie au Pont-Blanc » et décide de se donner « les moyens nouveaux d'une reconquête ». Le bailleur fait appel à un architecte renommé, Roland Castro, associé au sociologue Serge Brunet du cabinet Tétra.

Oui mais voilà, lors de la présentation du projet en juin 97, les locataires ne voient pas d'un très bon œil l'angle retenu par le bailleur et l'architecte : celui de résidentialiser et de mettre en valeur les parties communes. Une majorité de locataires souhaite plutôt qu'une partie des 30 millions soit consacrée à l'intérieur des logements.



Marc Gaubert

Pour l'amicale des locataires, « ce projet consiste à mettre un smoking sur un clochard ». Un locataire explique : « Personne n'a demandé la luxueuse et coûteuse entrée en marbre, ni de dépenser 300 000 F pour les espaces verts. Par ailleurs, pourquoi changer une chaudière qui n'a que 5 ans ? Il y a vraiment d'autres urgences, les infiltrations, le circuit d'eau, la robinetterie ».

Pour Jean-Marie Herdouin, directeur de la maîtrise d'ouvrage, il s'agit

« d'une opposition des anciens locataires, hostiles aux hausses de loyer, alors que la nouvelle génération se montre très favorable au projet ».

Pourtant, la dernière mouture du projet, présentée le 9 décembre, ne semble pas susciter de nouvelles adhésions. L'enquête de l'amicale, actuellement en cours, indique qu'au 29 seuls 4 à 5 locataires seraient prêts à signer le protocole sur les 148. Ce protocole d'accord, indispensable pour l'emprunt Palulos, est, d'après Thérèse

Pourriot, chargée de la mission sociale, « sur le point d'être envoyé. L'opposition au projet est loin d'être celle décrite par l'amicale qui n'est pas représentative de tous les locataires. D'ailleurs son président n'a pas le monopole de la parole. La procédure suit son cours normal. France Habitation a pris en compte un certain nombre de revendications, nous attendons que tout le monde joue maintenant le jeu ».

Claude Dupont

Vite dit

Enquête

● AVEC LES PERSONNES AGÉES

Lors du dernier banquet des retraités organisé par la municipalité en octobre 98, un questionnaire a été remis aux convives. Il avait pour objet de mieux cerner les centres d'intérêt des personnes âgées en vue de dégager des thèmes susceptibles d'être retenus lors d'initiatives prévues en 1999 pour marquer l'Année internationale des personnes âgées. 835 questionnaires ont été distribués. 502 réponses ont été retournées, un taux de 60,12 % qui montre l'intérêt manifesté pour ce genre de consultation. Le dépouillement du sondage indique que les principaux centres d'intérêt des personnes âgées portent par ordre décroissant sur la santé et le corps (67,93 %), les droits sociaux et le pouvoir d'achat (60,56 %), les loisirs et la culture (49,80 %), le logement et l'environnement urbain (43,43 %), la famille et les amis (38,05 %). 25,30 % des personnes interrogées ont spontanément placé la sécurité urbaine en tête de leur préoccupation. Le sondage livre un autre enseignement : les personnes âgées sont particulièrement attachées à la convivialité, à la solidarité et aux relations intergénérationnelles.

Services

● UN NOUVEAU MAGASIN

Une nouvelle boutique vient d'ouvrir ses portes 27, rue du Moutier. Sous l'enseigne Ajer-Sports on y trouve un vaste choix de vêtements de sports, survêtements, polos, joggings... Le magasin est ouvert tous les jours de 9 h 30 à 19 h 30. Tél. : 01.48.11.99.11

● UN NOUVEAU RESTAURANT

L'ancien restaurant extrême-oriental situé 53, rue de la Commune de Paris vient de rouvrir. Sous l'enseigne Le Solitaire, la nouvelle direction propose une cuisine française de qualité. Un thé dansant a lieu tous les jours de 14 h à 19 h. Il est suivi chaque soir d'un dîner spectacle. Le Solitaire peut accueillir 200 convives pour noces, banquets, réceptions. La réouverture de cet établissement longtemps fermé a fait l'objet d'une amicale réception, le vendredi 12 février, à laquelle participaient notamment le maire Jack Ralite et Jean-Jacques Karman, maire adjoint au commerce et au développement économique. Renseignements et réservations au 01.43.52.38.78.

● THÉ DANSANT DOMINICAL

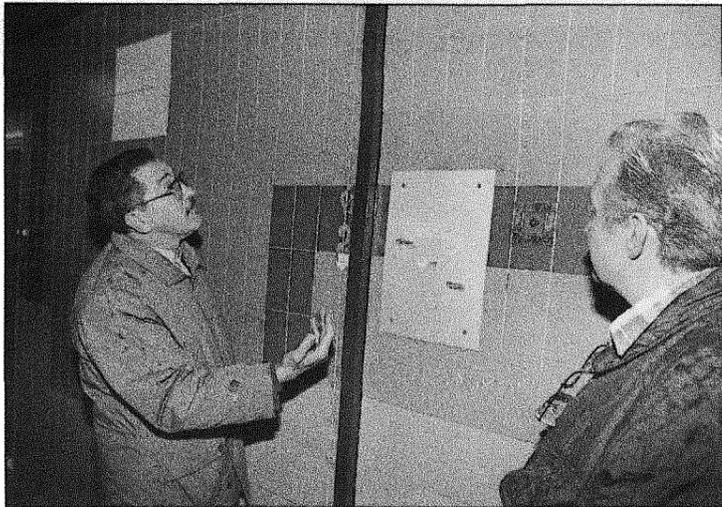
Le Studio 26 est un salon de réception, d'une capacité d'accueil d'environ 300 personnes. Les nouveaux gérants, M. et Mme Guy Memoun, se proposent d'organiser des thé dansants, tous les dimanches après-midi à partir du 14 mars. Des animations et une tombola seront proposées tandis que l'ambiance musicale sera assurée par un disc jockey. Du succès de cette initiative dépendra la mise en place d'autres projets. Studio 26, 26, rue du Moutier. Tél. : 01.48.34.42.42

Aménagement

● LE CHANTIER DU MARCHÉ

A l'initiative des comités de quartier centre-ville et Victor Hugo-Canal, un comité de suivi du chantier de reconstruction de la halle du centre-ville a été mis en place il y a quelques mois. Son objectif est de transmettre aux acteurs concernés (services techniques et économiques de la ville, commerçants, concessionnaires, entreprises chargées de l'opération...) toutes remarques et suggestions touchant au déroulement du chantier et au marché provisoire. Ce comité est ouvert à tous. Il se réunit le dernier mardi de chaque mois devant le McDo, av. Victor Hugo, à 12 h 30. Prochain rendez-vous mardi 30 mars. Précisions au service municipal de la Vie des quartiers. Tél. : 01.48.39.50.86

La réhabilitation du 50 Casanova ne fait pas l'unanimité



Rien ne va plus entre l'amicale des locataires du 50, rue Danielle Casanova et l'OPHLM. Depuis la fin des travaux de réhabilitation cet automne, le désaccord est total.

L'amicale estime que l'opération a manqué de concertation et que le contrôle des investissements n'a pu être réalisé faute de transparence. En octobre elle réunit une pétition de 80 signatures, exigeant des explications sur les modalités de réception des travaux par la DDE (Direction départementale de l'Équipement) et sur un certain nombre de réalisations jugées mal ou pas faites. En janvier, plusieurs locataires veulent faire part de leurs revendications au conseil municipal bien qu'ils aient été reçus auparavant et à plusieurs reprises par Pierre Ringot, président de l'OPHLM, Gérard Del-Monte,

premier adjoint du maire, Pascal Beudet, maire adjoint à la Vie des quartiers et membre du conseil d'administration de l'Office. L'amicale s'est également adressée au préfet et à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement et des Transports.

Réunion après réunion, courrier après courrier (au total 12 réunions et 82 courriers), l'OPHLM démontre que le chantier s'est déroulé dans de bonnes conditions. Après une ultime réunion, où le président de l'OPHLM a réitéré ses arguments, il a adressé un courrier fin janvier dans lequel il affirme : « Nous pensons vous avoir donné suffisamment d'explications. Les travaux sont terminés, bien exécutés et payés... selon les règles du code des marchés publics. »

Claude Dupont

CINEMA ● Anis et Cheick Graines de star

Ils ont la « tchatche », de l'audace et la fraîcheur que l'on a à dix ans. Vedettes d'un court métrage réalisé par Didier Bivel, Cheick Haïdara et Anis Dali, deux gamins habitant le quartier du Landy, garderont longtemps en mémoire leur aventure cinématographique de l'été dernier.

Intitulé *Fais-moi des vacances*, ce film leur a valu une photo et les louanges du quotidien *Libération*, des tas d'interviews et des salves d'applaudissements lors de leur passage au festival du court métrage de Clermont Ferrand. Cheick jouait le rôle d'Adama et Anis celui de Lucien, deux gosses de banlieue qui échafaudent un plan loufoque pour partir en vacances en Afrique. « Les gens ont beaucoup ri, surtout quand Cheick me rase la tête ou qu'il prend l'accent africain », explique Anis. « Mes parents ont bien aimé le film mais ils trouvent que je dis trop de gros mots », précise Cheick. « Quand on

est sorti de la salle, il y avait plein de gens qui nous attendaient pour avoir des autographes... ça nous a fait tout drôle », reconnaissent les deux copains, scolarisés tous deux en CM2 à l'école Albert Mathiez. Mis à part la toute première scène du film qu'ils ont trouvée très difficile : « On a répété pendant des heures », ils ont apprécié ce tournage qui a duré deux semaines. Aubervilliers, La Courneuve, Orly... S'ils ont peu voyagé, ils ont « beaucoup rigolé ».

Depuis, Cheick et Anis ont repris le chemin de l'école, se font gentiment chahuter par les grands du quartier et sont la fierté de leurs parents. Ils fréquentent toujours l'unité enfance Roser, un endroit chaleureux et essentiel pour le quartier et pourtant saccagé il y a peu par un groupe d'individus.

C'est là que la production les a dénichés après avoir auditionné des centaines de gamins du département.

Maria Domingues



Anis Dali et Cheick Haïdara.

Marc Gaubert

EMPLOI • Un chantier-école à la ferme Mazier

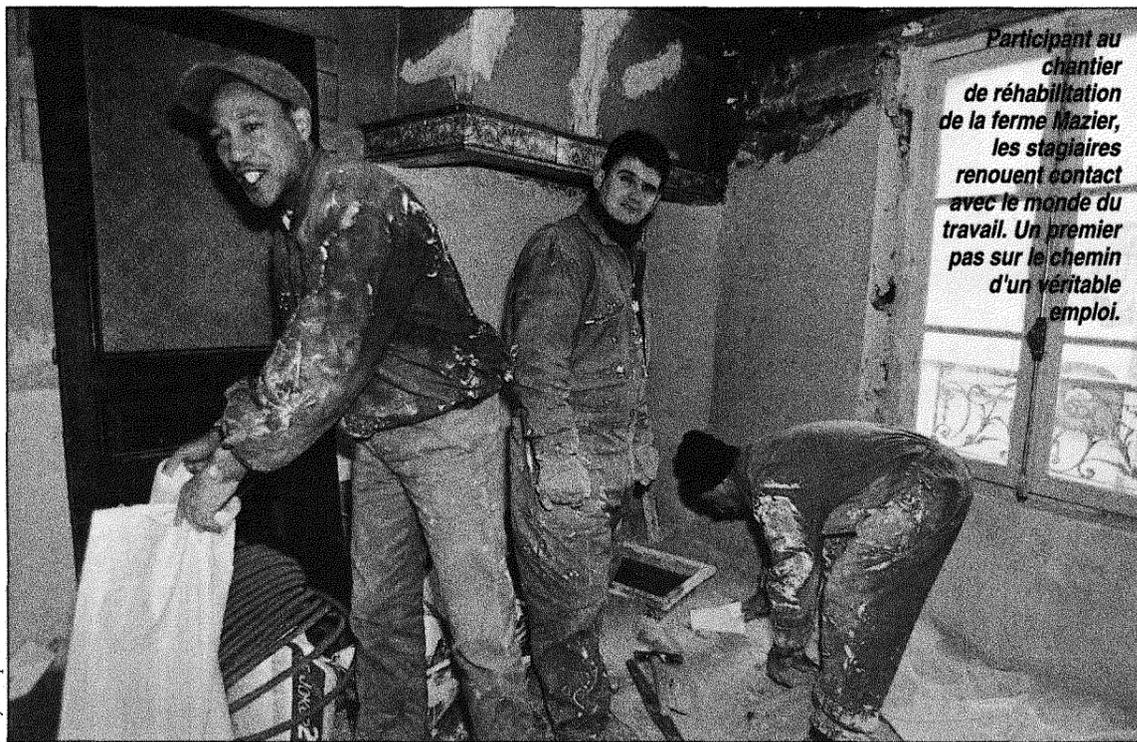
Ils reconstruisent leur avenir

Rue Heurtault, une ancienne ferme maraîchère devenue propriété de la Ville est en train d'être réhabilitée.

Les travaux sont effectués par des chômeurs de longue durée dans le cadre d'un chantier-école.

Au centre, une grande cour pavée, à droite, les écuries, au fond, les remises, et donnant sur la rue, la maison de maître. Même abîmée par le temps, l'ancienne ferme Mazier a gardé un certain cachet. Témoin du passé maraîcher de la ville, l'endroit, une fois la partie habitation rénovée, accueillera la Société d'histoire d'Aubervilliers.

Electricité, plomberie, maçonnerie, menuiserie, plâtre, peinture, depuis décembre, douze chômeurs réhabilitent les lieux dans le cadre d'un chantier-école organisé par le Plie (Plan local d'insertion par l'économique) et financé par la Ville, l'Etat et le Fonds social européen. L'opportunité pour chacun des stagiaires de remettre le



Participant au chantier de réhabilitation de la ferme Mazier, les stagiaires renouent contact avec le monde du travail. Un premier pas sur le chemin d'un véritable emploi.

pied à l'étrier. « Cette action doit permettre de redonner confiance et perspective à des gens fragilisés par de longues périodes de chômage », explique Marc Martin, le directeur du Plie. « Cela vaut mieux que de rester chez soi à ne rien faire. Et au moins on apprend des choses », témoigne Karim sans emploi depuis quatre ans.

Les participants partagent leur journée entre le chantier et des cours de remise à niveau. Encadrés par les formateurs d'une association spéciali-

sée, l'Apij, ils bénéficient également d'un suivi individualisé pour les aider dans leur recherche d'emploi. La plupart sont déjà familiarisés avec les métiers du bâtiment. Certains ont travaillé dans la partie quinze, vingt ou trente ans. Un licenciement économique, une boîte qui coule, et un grand blanc sur le CV. Plus le temps passe, plus cette inactivité forcée devient handicapante. Comment intéresser un employeur en le convainquant que l'on vaut encore

quelque chose ? Le chantier-école est un début de réponse. Une preuve par les actes. A la fin des travaux, en avril, des entrepreneurs locaux seront invités à découvrir ce qui a été fait. L'occasion de nouer des contacts basés sur du concret. Avec l'espoir d'en finir avec la galère. « Même si, aujourd'hui, c'est très difficile de trouver un vrai boulot quand on n'a pas de diplôme », conclut, lucide, Robert, sans emploi depuis plus de cinq ans.

Frédéric Medeiros

16 MOIS D'ACTIONS

Mis en place en octobre 1997, le Plie (Plan local d'insertion par l'économique) est un dispositif cofinancé par la Ville d'Aubervilliers, le Fonds social européen, le Conseil général, le Conseil régional et l'Etat. Il a pour mission de renforcer les moyens mis en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle des publics exclus du marché de l'emploi. En particulier en leur proposant un accompagnement individualisé assuré par un conseiller professionnel issu des structures d'insertion partenaires du Plie (mission locale pour les publics jeunes, dispositif RMI, accueil des travailleurs handicapés, ANPE). Le Plie mobilise également des moyens financiers afin d'organiser des actions de formation destinées à proposer des parcours d'insertion adaptés aux besoins des publics les plus en difficulté.

Outre l'accompagnement individualisé, le Plie a mis en place des formations à la recherche d'emploi organisées par la mission locale (200 personnes en ont bénéficié en 1998), des formations de remise à niveau et d'élaboration de projet professionnel organisées par le Géforme 93 (70 personnes), des chantiers-écoles dans le domaine du nettoyage industriel et du bâtiment, un accompagnement à la création d'entreprise. A ce jour, 680 personnes sont entrées dans le dispositif (280 orientées par la mission locale, 219 par le dispositif RMI, 46 par l'accueil des travailleurs handicapés et 135 par l'ANPE). 144 ont décroché un emploi d'une durée supérieure à 6 mois.

Vite dit

Environnement

• VÉHICULES ÉLECTRIQUES

EDF vient d'installer la première borne de recharge pour les véhicules électriques, 2, av. Franklin Roosevelt. Il s'agit de bornes de dépannage car en principe tous les propriétaires de voitures électriques, particuliers ou entreprises, ont une recharge spécifique dans leur parking. Pour se recharger, il suffit de brancher son cordon à la borne et d'introduire sa carte de paiement spécifique, qui fonctionne comme une carte de téléphone. Son prix, 300 F, permet de faire 1 700 km. Quant au temps de recharge, il faut prévoir 6 à 8 heures pour une recharge classique, mais il existe quelques bornes rapides : environ 30 mn. Club du véhicule électrique : 10-16, rue de la Tour des Dames, 75009 Paris. Tél. : 01.53.20.09.69

Solidarité

• L'ORPHELINAT DE LA POLICE

La section locale de l'Orphelinat mutualiste de la Police organise une soirée au profit de ses œuvres le samedi 6 mars, à partir de 21 h, au 287 Café, 33, av. Victor Hugo. Au programme rythm and blues, rock des années 70 et chansons françaises... Entrée : 100 F. Billetterie au 01.48.11.17.00 ou sur place. Restauration possible en réservant au 01.48.34.00.00.

• 53 KG DE PIÈCES JAUNES

Depuis plusieurs années, Madame Bellot, institutrice de l'école Babeuf, et sa classe de CM2 collectent de la petite monnaie en faveur des enfants hospitalisés. Récemment, elle vient de porter à la Poste 53,5 kg de pièces jaunes, soit à peu près 2 150 F. Elle remercie tous ceux, en particulier les habitants et commerçants du Montfort, qui l'ont aidée à donner du poids à cette action de solidarité.

FORMATION • Avec le Greta

Une école du bon goût

Si entre le fromage et le dessert un professeur vient vous demander ce que vous avez pensé du service et de la cuisine, c'est que vous venez de déjeuner dans un restaurant pas tout à fait comme les autres.

Le restaurant d'application du Greta d'Aubervilliers rouvre ses portes après plusieurs mois de fermeture due à la réfection de la piscine qui lui est attenante. Ici, pas encore de grands chefs et de tables de banquets, mais seulement des stagiaires qui mettent en pratique des cours théoriques qu'ils ont suivis au lycée Le Corbusier. Sous l'œil attentif d'anciens professionnels, une centaine de jeunes en contrat de qualification et d'adultes en formation professionnelle apprennent, à tour de rôle, en grandeur réelle ce qui deviendra pour nombre d'entre eux leur métier : la cuisine ou

le service en salle. C'est pourquoi, peut-être plus qu'ailleurs, le gourmet est ici un acteur indispensable : son jugement est à lui seul une reconnaissance du travail bien fait ou un reproche formateur.

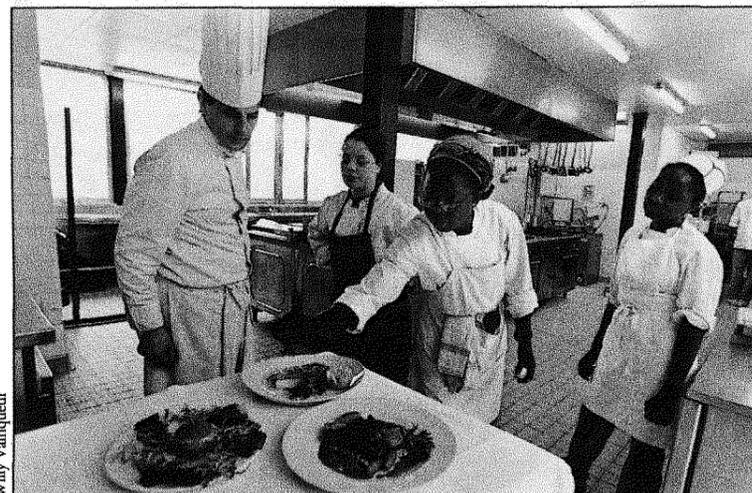
Un petit détour s'impose dans cet établissement qui dépend de l'Education nationale, ne serait-ce que pour participer activement à la formation de ceux qui, plus tard, dans d'autres restaurants, composeront nos assiettes.

Xavier Delrieu

• RESTAURANT D'APPLICATION DU GRETA

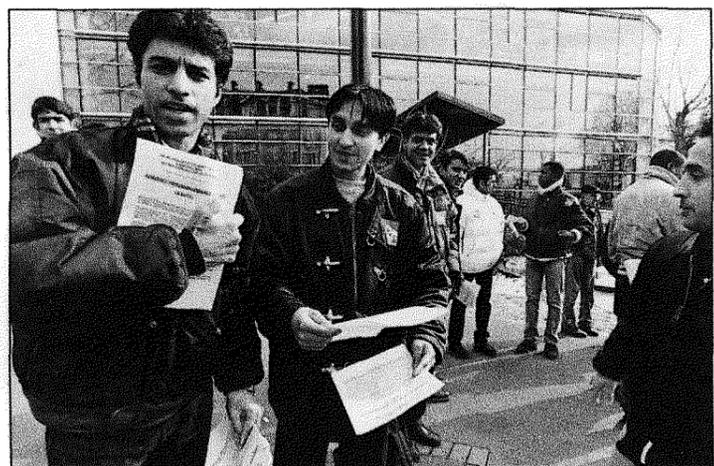
2, rue Edouard Poisson (1^{er} étage du centre nautique). Réservations (indispensables) au 01.48.33.91.56.

Ouvert du lundi au vendredi de 12 h à 13 h 30, les mardis, jeudis et vendredis de 19 h à 23 h.



• EMPLOI

Des comportements inadmissibles



Deux incidents graves révèlent les conditions de travail dans certains milieux du textile et de l'import-export.

Le 7 février dernier, le PDG de l'entreprise Point-Mousse-La City, située dans les Magasins généraux, aurait violemment frappé un de ses employés. Transporté d'urgence à l'hôpital Delafontaine, ce dernier a en tout cas dû être arrêté sept jours pour traumatisme crânien et contusions multiples. Le PDG de la firme textile n'aurait pas supporté qu'une partie du personnel se syndique à la CGT et il s'en est pris au frère du nouveau délégué syndical en apprenant sa désignation. Six autres employés qui tentaient de s'interposer lors de l'agression ont été mis à pied dans l'attente de leurs licenciements.

Une semaine plus tôt, à deux pas de là, au 72, rue de la Haie Coq, les salariés de l'entreprise Eurasia-

Import manifestaient pour la réintégration d'un de leur collègue, un manutentionnaire ivoirien licencié en début d'année pour présentation d'un faux titre de séjour lors de son embauche en... 1992, soit 7 ans plus tôt. Jusqu'alors le PDG de l'entreprise ne s'était guère inquiété des papiers de son employé, qui bénéficie depuis septembre 1998 d'une carte de séjour en règle dans le cadre de la circulaire Chevènement. Mais en janvier, ce salarié est mandaté par la CGT pour négocier de meilleures conditions de travail. Les ouvriers font en effet des heures de travail supplémentaires dépassant largement celles autorisées par la législation du travail.

Dans les deux cas, la CGT réclame l'intervention des pouvoirs publics et de l'inspection du travail.

Frédérique Pelletier

EDUCATION ● 8 établissements supplémentaires devraient être en ZEP

La prochaine carte scolaire se dessine

La seconde étape du plan de rattrapage octroyé par le ministère de l'Éducation nationale prévoit des moyens supplémentaires pour la rentrée 99.

Le nouvel inspecteur d'académie, Jean-Paul Delahaye, en poste depuis le 1^{er} février, multiplie les rencontres pour élaborer la carte scolaire de la prochaine rentrée. Le tout dans le contexte de mise en place de la seconde étape du plan de rattrapage obtenu à la suite du mouvement de juin 1998.

Dès mi-janvier, Odile Roze annonçait des propositions de classement en Zone d'éducation prioritaire (ZEP) au recteur. Elles devraient être validées lors d'un conseil technique départemental le 11 mars. Elles concernent les maternelles Saint-Just et Stendhal, les élémentaires Babeuf, Robespierre, Hugo et Balzac, le collège Jean Moulin et le LP Timbaud.

Le Corbusier réclame son classement en ZEP

Exclu, le lycée Le Corbusier malgré l'engagement des enseignants dans le mouvement de l'hiver dernier.



Une des dernières manifestations des élèves et des enseignants le 9 février à Paris.

La proposition de classement semblait alors acquise. Du coup, les enseignants se sont à nouveau mis en grève : 70 % ont fait grève le 4 février. Assemblées générales, manifestations, délégations au ministère et au rectorat se sont succédé jusqu'aux vacances. A défaut du label, ils espèrent obtenir des moyens humains équivalents, soit 3 postes en supplément.

Interrogé, le nouvel inspecteur a défini les priorités du plan de rattrapage : « Ce plan doit se traduire par une baisse des effectifs, notamment dans les ZEP, une augmentation de la scolarisation des 2-3 ans, le développement des nouvelles technologies et une réflexion sur les méthodes pédagogiques. » Selon lui, la répartition des moyens s'établit sur des « critères

objectifs », c'est-à-dire le nombre d'élèves, mais « cet effort devra se traduire, sur le terrain, par de meilleures conditions d'apprentissage. Car si la baisse d'effectifs est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante ». Dans cette optique, les instituteurs sont invités à réfléchir à l'école du XXI^e siècle sur la base du volontariat. « Je serai là pour les accompagner et

DE NOUVELLES PROPOSITIONS POUR LA SEINE-SAINT-DENIS

- 1^{er} degré
 - 230 postes d'enseignant avec une moyenne de 26 élèves/classe en primaire, 28 en maternelle et en ZEP, 23 en primaire et 25 en maternelle.
 - 56 postes de maître remplaçant.
 - 37,5 postes d'enseignant spécialisé et éducateur.
 - 43 postes de conseiller pédagogique, coordonnateur en ZEP, animateur de langue vivante.
- Collèges
 - 175 postes supplémentaires d'enseignant.
 - 3 classes relais supplémentaires.
 - 13 animateurs informatiques.
- Lycées
 - 168 postes supplémentaires, avec création de filières dans le technique.
- Pour les collèges et lycées
 - 300 postes de surveillant, documentaliste, CPE, 10 médecins, 45 assistantes sociales, 60 infirmières, du personnel administratif et de direction, des conseillers d'orientation.

leur donner les moyens de concrétiser leurs projets », déclare-t-il. De même, « les municipalités sont invitées à s'engager dans des contrats éducatifs locaux » pour assurer une meilleure cohérence dans le déroulement de la journée des enfants. Notamment en ce qui concerne les activités périscolaires.

Claude Dupont

Le chiffre du mois

3 953

C'EST LE NOMBRE MOYEN DE REPAS servis quotidiennement dans les écoles maternelles et élémentaires de l'enseignement public à Aubervilliers, en début d'année scolaire 1998-1999.

Ce sont donc 52 % des enfants scolarisés qui déjeunent aux restaurants scolaires. Le pourcentage est plus élevé en école élémentaire qu'en maternelle : respectivement 54 % et 48 %.

Il y a 10 ans, le nombre de repas servis était de 4 202. Il a baissé doucement d'année en année. Une étude menée auprès des familles et des enfants montre que le coût du repas n'est pas la seule raison de cette diminution actuellement stabilisée : les demi-pensionnaires en école élémentaire progressent cette année. Les repas pris à l'extérieur reviennent parfois plus cher et sont souvent moins équilibrés. Mais il est parfois plus facile de sortir de l'argent au jour le jour que de payer une facture mensuelle.

Les familles comme les enfants sont sensibles aux conditions matérielles et à l'organisation du temps de midi. Le repas est un moment de convivialité et d'échange qui peut faire découvrir les saveurs comme ce fut le cas à l'occasion du Mondial.

L'Observatoire de la société locale

CITOYENNETÉ ● Nouvelles attributions pour les délégués de classe

Une charte de vie à Robespierre

Depuis janvier, chaque classe de l'école Robespierre a élu un délégué pour participer à un collectif chargé des règles de la vie collective.

Tous les élèves ont débattu, dessiné, écrit pendant une semaine sur le thème de la violence, réfléchi aux règles de la vie en commun. Au final, les délégués du collectif ont élaboré, avec l'aide de Josiane Palaccio, la directrice de l'école, une charte de vie. Y figurent les droits, les devoirs et les sanctions : « Chacun a le droit d'être respecté par les autres, d'aller aux

toilettes sans être ennuyé, d'être en sécurité à l'école, de se confier à un adulte s'il se sent menacé... » Par contre « après plusieurs retards, si l'élève bouscule, tape, se moque, insulte ou abîme le matériel, il devra passer devant le collectif ».

Chaque élève propose une sanction

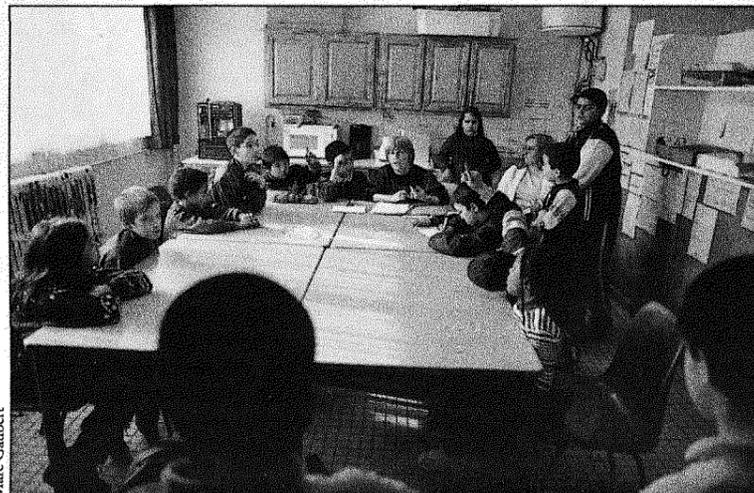
A la mi-février, cette assemblée s'est déjà réunie trois fois pour des élèves indisciplinés et signalés par leur institutrice. Le fautif comparait debout, devant ses quatorze pairs réunis,

autour d'une table présidée par Josiane Palaccio. Un secrétaire de séance est nommé pour consigner les décisions. Le message de l'institutrice est lu à l'assemblée et l'élève incriminé, invité à s'exprimer. Les questions fusent : « Pourquoi as-tu frappé ton camarade ? Es-tu prêt à t'excuser de vive voix et à faire une lettre sérieuse ? » Chacun propose une sanction : « Tu dois écrire une lettre d'excuse à ta camarade et aussi à ta maîtresse », réclame un grand du CM2. « Je trouve que ce n'est pas suffisant », renchérit un autre. Il faut qu'il soit privé de piscine. » Là, la directrice intervient : « La natation est une matière obligatoire, je préfère qu'il fasse des travaux d'utilité collective ». En général les enfants tombent rapidement d'accord sur la sanction : aider Claude à ramasser les papiers dans la cour pendant une semaine ou seconder les femmes de service à la cantine. Les fautifs, intimidés par le jugement de cette justice en herbe, exécutent, dans la majorité des cas, la punition.

Vient ensuite le rapport des délégués devant chaque classe, histoire que chaque élève entende bien à quoi il s'expose en cas de mauvais comportement. « Une formule, explique Josiane Palaccio, qui permet de désamorcer les conflits et de développer l'esprit de solidarité au sein de l'école. »

Claude Dupont

Le collectif de Robespierre entend les enfants avant de décider d'une sanction.



Rendez-vous

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Mercredi 10 mars à 19 h 30
Le contrat local de sécurité
 - Mardi 30 mars à 19 heures
Le vote du budget 1999
 - Mercredi 7 avril à 19 heures
Le projet de communauté de communes
- Toutes les séances sont publiques.

DÉBAT SUR LA PARITÉ DES FEMMES

- Lundi 8 mars à 18 h 30
Hôtel de Ville
- A l'occasion de la Journée internationale des femmes, la municipalité et le Comité des œuvres sociales de la ville organisent un débat sur le thème de la parité des femmes dans la vie publique.

COMMÉMORATION

- Vendredi 19 mars à 12 heures
Hôtel de Ville
- 39^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. La cérémonie sera précédée d'un dépôt de gerbes place du 19-Mars à 11 h 15 et au cimetière communal à 11 h 30.

PROJECTION DÉBAT

- Lundi 24 mars à 20 h 30
Théâtre de la Commune
- Soirée exceptionnelle autour du dernier long métrage de Bertrand Tavernier, *Ça commence aujourd'hui*. Projection et débat sur l'école, thème du film avec Bertrand Tavernier (sous réserve), Jack Ralite, maire d'Aubervilliers, Philippe Torretton, comédien, Didier Bezace, acteur du film et directeur du TCA. Entrées : 32, 24 et 20 F. Tél. : 01.48.33.52.52

Ce que j'en pense

400 000 voix pour la justice sociale, le développement économique ...

• Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers



ALORS QUE L'INFORMATION et le débat sur la Communauté de Communes sont largement engagés dans la

population - 12 réunions ont déjà eu lieu - dix villes de la Seine-Saint-Denis ont pris une initiative intercommunale qui, elle aussi, démontre bien la solide volonté de l'Est parisien de voir pris en compte les besoins des populations de cette partie de l'Île-de-France.

En effet, avec Aubervilliers et Saint-Denis, Saint-Ouen, Pierrefitte, Villetaneuse, l'Île-Saint-Denis, Epinay, Stains, La Courneuve et Pantin se sont rencontrées et ont décidé d'élaborer ensemble une Charte de développement intercommunale qu'elles souhaitent voir prise en compte dans le prochain contrat de plan Etat-Région.

Il s'agit d'une modification profonde du paysage francilien et, souhaitons-le, d'un déplacement de son centre de gravité placé sans discontinu depuis des décennies là où vit la partie la plus aisée de la population de la Région capitale.

Après l'annonce de la création de la communauté de communes Aubervilliers-Saint-Denis à laquelle, déjà, Epinay et Villetaneuse souhaitent être associées, la Charte de

développement intercommunale du bassin historique de la Seine-Saint-Denis exprime la volonté des 400 000 habitants qui y vivent, auxquels il faudrait ajouter tous ceux qui y travaillent, d'être entendus et écoutés dans leur dignité.

La communauté de situations qui nous rassemble, la capacité de mobilisation dont on a bien vu récemment ce qu'elle pouvait obtenir sur l'école, la richesse des intelligences, les potentialités, la diversité, la communauté d'espérance de cette partie de la Région parisienne, la force d'une volonté qui s'exprime à 400 000 voix est un atout pour la justice sociale, la solidarité, la satisfaction des besoins, le développement économique, social et culturel.

En avançant vers la création de la communauté de communes comme en s'associant pour signer cette Charte de développement, les maires d'Aubervilliers et de Saint-Denis, ceux des dix communes concernées ont le sentiment de se doter des vrais outils indispensables au développement de leurs communes, aux aspirations des populations.

Des outils modernes et d'autant plus efficaces qu'ils sont et seront plus démocratiques, des outils de liberté dont l'intelligence et le courage mordent la fatalité.



Ci-dessus, Gilles Poux, maire de La Courneuve, Jack Ralite, maire d'Aubervilliers, Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis : trois des dix maires initiateurs d'une Charte de développement intercommunale. Ici, lors d'une récente inauguration sur la Plaine. Ci-dessous, la communauté de communes en débat avec Jack Ralite.

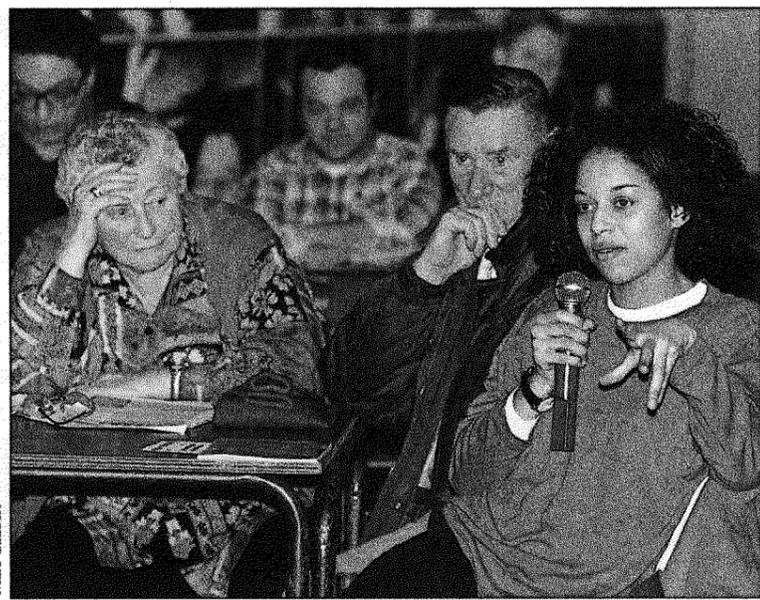


Enjeux économiques et urbains, questions autour de la fiscalité, de la souveraineté communale, les discussions avec la population sur la communauté de communes sont entamées.

Depuis la fin du mois de janvier, le projet est débattu avec les Albertivillariens. Au sein des comités consultatifs de quartier, avec le personnel communal, de nombreuses rencontres ont permis un premier échange. Les dernières réunions se dérouleront courant mars. Le 7 avril, le conseil municipal décidera d'engager officiellement le processus qui conduira à la naissance de la communauté de communes.

De nombreuses questions ont été posées

Enjeux économiques, urbains, humains, garanties démocratiques, la discussion avec la population a donné la possibilité à chacun de s'exprimer. Qu'en est-il ressorti ? Certains points ont recueilli l'adhésion. D'autres ont suscité des interrogations. La nécessité de créer un pôle fort, d'abord avec Saint-Denis et peut-être avec d'autres pour travailler au développement de cette partie de la Seine-Saint-Denis, a été longuement évoquée par les élus. Instauration d'une taxe professionnelle unique, travail en commun pour réaliser des aménagements structurants, interventions sur l'habitat et l'environnement, la communauté de communes offrira la possibilité de penser plus large et plus juste. Elle permettra de se donner les moyens d'agir en cohérence sur un bassin de vie qui débord des limites communales mais dont le devenir influe sur chaque ville qui en fait partie. Coopération renforcée plutôt que concurrence, l'intérêt d'une telle démarche



pour l'avenir économique d'Aubervilliers a été largement saisi.

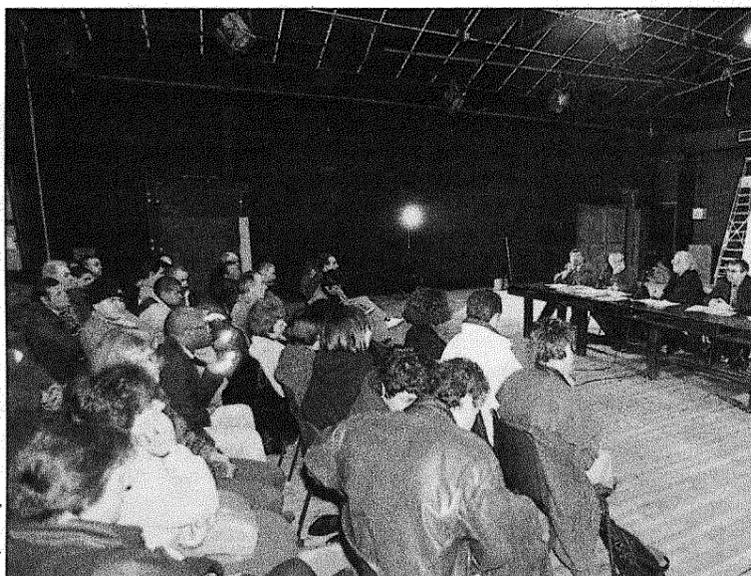
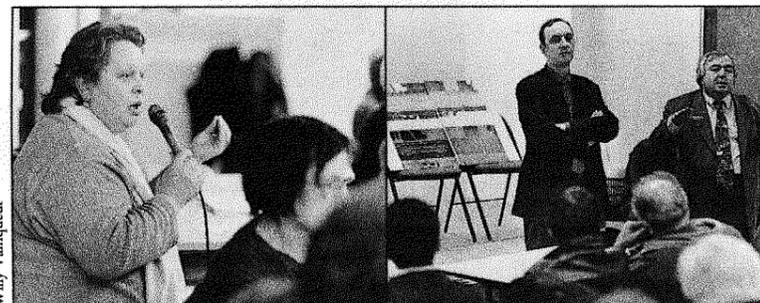
Une compréhension des enjeux qui n'a pas empêché des interrogations fortes. Beaucoup de questions relatives à la fiscalité ou à la démocratie ont été posées. Et certains ont trouvé que le calendrier retenu pour l'élaboration du projet laissait trop peu de temps à la concertation. Pas d'impôt nouveau et pas de remise en cause de la souveraineté communale ont réaffirmé les élus. Plutôt outil de développement que superstructure qui chaufferait les villes adhérentes, la communauté de communes sera sous le regard des conseils municipaux. Pour éviter toute dérive, elle se dotera d'un règlement intérieur qui garantira que ses interventions se feront sur une base consensuelle. Aucune décision ne pourra être imposée à la commune. Quant à la question de la concertation, il a été précisé qu'une



autre série de réunions avec la population se déroulerait au printemps pour aborder, dans le détail, le fonctionnement de la communauté et les compétences qui lui seront transférées. De son côté, Saint-Denis consulte aussi ses habitants.

Plus d'un millier de communautés de communes existent en France, très peu ont donné lieu à un débat public avant leur création. La démarche des deux villes se veut plus démocratique.

Frédéric Medeiros



PROCHAINES RÉUNIONS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mardi 9 mars à 9 h
Rencontre avec les entrepreneurs
Hôtel de Ville

Mardi 9 mars à 18 h 30
Comité consultatif Vallès-La Frette
Boutique de quartier, 34, rue Hémet

Jeu 11 mars à 17 h 30
Rencontre avec les syndicats
Hôtel de Ville

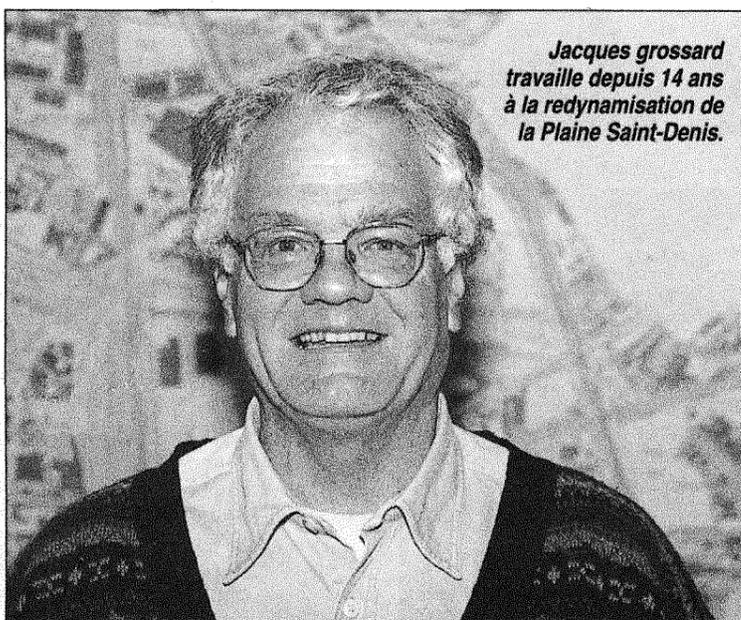
Jeu 18 mars à 18 h 30
Rencontre avec les associations
Hôtel de Ville

Jeu 18 mars à 20 h 30
Comité consultatif Landy-Marcieux et comité consultatif Victor-Hugo-Canal
Collège Rosa Luxemburg

INTERCOMMUNALITÉ ● Un entretien avec Jacques Grossard de Plaine Renaissance

« Une histoire commune »

Directeur du syndicat intercommunal Plaine Renaissance, qui associe Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen et le conseil général, Jacques Grossard fait part des réflexions qu'il tire de son expérience.



Jacques Grossard travaille depuis 14 ans à la redynamisation de la Plaine Saint-Denis.

Marc Gaubert

● A quels besoins répondait la création de Plaine Renaissance en 1985 ? Jacques Grossard : A l'époque, les lois de décentralisation ont donné de nouveaux outils aux collectivités. La Plaine était un territoire abandonné, une zone d'activités qui se vidait alors que le chômage augmentait. Il fallait innover, voir les choses d'une nouvelle manière. Ce qui n'était pas facile. Les villes n'avaient pas une culture d'intervention sur le plan économique. On s'est demandé comment on pourrait, avec les nouvelles lois, faire quelque chose de nouveau. Et on a décidé de créer une structure intercommunale. Ce qui, alors, était très neuf.

● Mais chaque ville aurait pu traiter les problèmes de son côté. En quoi l'intercommunalité a-t-elle été un facteur de renouveau ?

Le travail en commun a permis de faire naître un projet commun. La Plaine se devait de rester un territoire d'activités. A l'époque, l'idée dominante était de remplacer les friches industrielles par de l'habitat. Nous avons refusé une ville nouvelle avec uniquement des dizaines de milliers de logements, nous ne voulions pas

non plus d'une nouvelle Défense de bureaux. Nous avons avancé la nécessité d'un territoire mixte avec des logements et des activités. Cette stratégie fut le produit de notre réflexion commune. Nous nous étions dit également que les grands projets urbains ficelés d'avance c'était fini. Que le développement de la ville – on ne disait pas encore « durable » – était un processus, et qu'à chaque étape on devait intégrer les évolutions. L'arrivée du Stade de France a démontré que nous avions raison.

● Quels ont été les principaux apports de l'intercommunalité ?

Le travail en intercommunalité nous a permis de prendre en compte l'ensemble du territoire. Pour développer nos idées, il fallait une homogénéité de celui-ci. Un exemple : la ligne 12 du métro. Qui peut dire qu'on la prolonge uniquement pour Saint-Denis et Aubervilliers. C'est un projet qui a un impact sur l'ensemble des collectivités. Si celles-ci n'élaboraient pas un projet commun, elles se feront imposer un projet qu'elles ne veulent pas. Les projets ne se limitent pas au territoire des villes. Elles ne peuvent pas les penser en considérant

que derrière leurs limites c'est le vide.

Une des forces de l'intercommunalité est d'avoir obligé les villes à réfléchir à plusieurs, à se mettre d'accord. Elles ont appris à travailler autrement. Ce qui leur a donné du poids quand il a fallu travailler avec d'autres partenaires.

● Cette communauté de projet vous a-t-elle aidée dans vos négociations avec la Région ou l'Etat ?

La cohérence de notre projet (qui a fait l'objet d'une charte approuvée à l'unanimité par les conseils municipaux) a été une force déterminante. Nos partenaires, au lieu d'avoir affaire à une addition de villes avec des projets différents, ont rencontré un ensemble intercommunal avec un projet commun. Au début, l'Etat n'a pas su comment faire, mais finalement il a adopté notre projet. Sans lui, il nous en aurait sans doute présenté un autre.

● La principale critique faite à l'intercommunalité est qu'elle ajoute un échelon supplémentaire à la démocratie et éloigne le citoyen du centre de décision. Ce qui est contradictoire avec la démocratie participative.

Notre expérience a permis de poser la question de la démocratie et de son importance. A la Plaine, les démarches quartiers ont connu leur banc d'essai. Des assises, qui réunissent 5 à 700 personnes, s'y déroulent tous les ans. Nous avons fait le maximum pour faire participer les gens au projet : des visites, des expos, des débats, l'édition de plaquettes, des maquettes dans les fêtes de quartier, des rencontres avec les architectes. Contrairement aux critiques dont vous vous faites l'écho, je pense que l'outil intercommunal a beaucoup contribué au développement de la démocratie. Nous avons passé des centaines d'heures avec les gens.

● Donc vous n'êtes pas inquiet pour la future communauté de communes.

Il faut que la communauté de communes se donne des outils adaptés, qu'elle maintienne et même renforce le travail de terrain. Si on poursuit comme maintenant, ça ne m'inquiète pas. La communauté doit s'appuyer sur les gens qui habitent et travaillent dans ses murs. Je ne vois pas pourquoi ceux qui ont eu cette démarche jusqu'à présent en changeraient.

● Certains reprochent à l'intercommunalité de répondre aux critères de Maastricht qui favorisent les régions aux dépens des communes ?

On n'a pas fait le syndicat Plaine Renaissance en pensant à Maastricht. On l'a fait parce qu'il y avait un territoire qui voulait être plus fort. Aujourd'hui, tous ceux qui s'appuieront sur une communauté avec des projets réels arriveront à effacer les effets négatifs de Maastricht, les autres, ceux qui n'ont pas de projets, se ramasseront.

Cet entretien, recueilli par Robert Romano, est extrait d'une longue interview que Jacques Grossard a récemment accordée au *Journal de Saint-Denis*. Sa publication dans *Aubermensuel* contribue à nourrir un débat qui intéresse Aubervilliers.

A suivre

Un projet universitaire

TROP À L'ÉTROIT DANS DES LOCAUX INADAPTÉS, plusieurs universités parisiennes vont devoir déménager ou délocaliser une partie de leurs activités dans les années à venir. Pour aller où ?

Il a d'abord été envisagé de construire un vaste campus à côté de la Bibliothèque nationale de France. Vu le nombre de mètres carrés nécessaires (150 à 200 000) et les prix pratiqués dans la capitale, cette solution risquait de coûter très cher. Avec, en plus, l'inconvénient de renforcer le déséquilibre Paris-Banlieue en matière d'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, le ministère de l'Éducation nationale semble s'orienter vers une autre piste. Le redéploiement serait réparti sur plusieurs sites. Pour partie à Paris, pour partie en Seine-Saint-Denis. Et, bonne nouvelle, Aubervilliers et Saint-Denis en bénéficieraient très directement.

Une étude commanditée par le ministère préconise en effet l'implantation de locaux dans la Plaine et à la Porte de la Villette. Un projet qui, s'il se confirmait, serait de première importance pour la ville. Le 25 mars prochain, les Assises de la Plaine traiteront notamment de cette question.

Une Charte sur l'audiovisuel



CONSCIENTES DES POTENTIALITÉS liées à l'existence d'une importante filière audiovisuelle, cinématographique et multimédia sur leur territoire, les municipalités d'Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen, Epinay-sur-Seine et Stains ont décidé de valoriser ensemble ce secteur d'activités autour d'une charte intercommunale. Elle a été signée à la Maison de l'image à Saint-Ouen le 19 février par Jack Ralite et les maires des quatre autres communes, en présence d'une centaine de professionnels et d'industriels de l'image et des nouvelles technologies.

Les objectifs de la charte sont à la fois économiques en favorisant l'implantation et le développement d'entreprises issues de cette filière, et culturelles en visant à donner aux habitants les moyens de s'approprier les nouvelles technologies de l'information.

Le nouveau sous-préfet, Thierry de Bouétiez de Kerorguen, s'est montré très intéressé, déclarant qu'en tant que représentant de l'Etat, il s'engage personnellement à suivre les efforts en la matière.

Les maires sont prêts à favoriser la promotion de cette filière afin qu'elle soit reconnue au niveau international. Ils ont appelé les chefs d'entreprise à s'impliquer pleinement dans la démarche, gage indispensable à son efficacité.

Frédéric Medeiros

● Une visite de la Plaine pour le comité de quartier Robespierre-Cochennec

Sur le terrain des enjeux



Sur le terrain, chacun a pu se faire une idée plus précise du travail accompli et de ce qui reste à réaliser.

Situé entre Aubervilliers et Saint-Denis, le territoire industriel de la Plaine est un site vital pour les deux villes. Depuis plusieurs années, elles tra-

vailent ensemble à son développement. Le renforcement des liens intercommunaux devrait permettre d'aller encore plus loin. L'enjeu est d'importance. Pour bien en cerner la portée et nourrir les discussions sur le projet de communauté de communes, les membres du comité consultatif Robespierre-Cochennec ont voulu se rendre sur le terrain. Rendez-vous a été pris le 13 février.

En car, un groupe d'une vingtaine d'habitants a sillonné la Plaine, rue par rue, d'Aubervilliers à Saint-Denis. Avec les explications de Madeleine Cathalifaud, présidente du comité, et de Jacques Grossard, directeur du syndicat intercommunal Plaine Renaissance, chacun a pu se faire une idée plus précise du travail accompli et de ce qui restait à réaliser.

Des usines fermées, vestiges d'un passé récent consacré à l'industrie lourde, aux implantations d'entre-

prises d'un nouveau type, les deux villes ont tout à gagner au renouveau de la Plaine. En terme d'emplois comme de ressources. Couverture de l'A1, arrivée du Stade de France à Saint-Denis, percement de nouvelles voies, développement des Magasins généraux, véritable pépinière d'entreprises, à Aubervilliers, la mutation s'opère progressivement. Mais le chantier est vaste et le territoire encore marqué par la présence de nombreuses friches industrielles. Rues des Fillettes, des Gardinoux, du Pilier, du Landy, Jacques Grossard a raconté l'histoire des lieux et évoqué le futur. Comme les autres participants, Jean-Paul Fedunczik, habitant des Prés Clos, a apprécié l'initiative : « C'est en voyant sur quoi portent les enjeux que l'on comprend mieux à quoi pourra servir la communauté de communes. »

Marc Gaubert

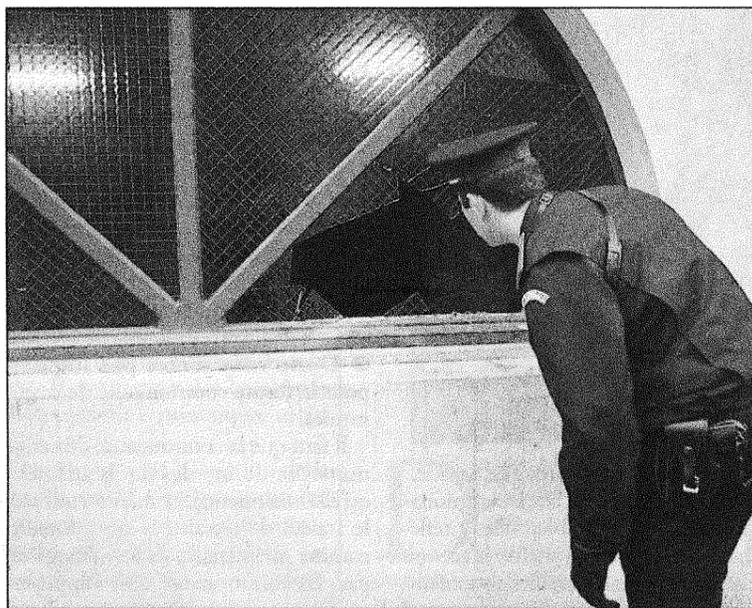
● VIE QUOTIDIENNE

Le 10 mars, le conseil municipal décidera si la Ville doit signer ou non un Contrat local de sécurité. L'enjeu est de taille : il s'agit d'améliorer la prévention et la sécurité publique par une meilleure coordination et un renforcement des moyens que leur consacrent la Police nationale, la Justice, l'Education nationale, la municipalité... La population n'y trouvera son compte que si chaque partenaire y met du sien. Explications.

Dossier réalisé par Maria Domingues, Claude Dupont et Frédéric Medeiros.
Photos : Marc Gaubert et Willy Vainqueur

● Première étape : le diagnostic local de sécurité

L'état des lieux



La procédure l'exige, avant de s'engager dans un contrat local de sécurité (CLS), les collectivités locales doivent d'abord dresser un état des lieux de la situation sur leur territoire. Statistiques, mise en perspective de différentes données quantitatives et qualitatives, analyses et préconisations, sous la forme d'une étude documentée ce diagnostic alimente la réflexion des différents intervenants en matière de prévention et de répression et sert à élaborer les actions qui seront lancées dans le cadre du CLS.

La municipalité a voulu que ce tra-

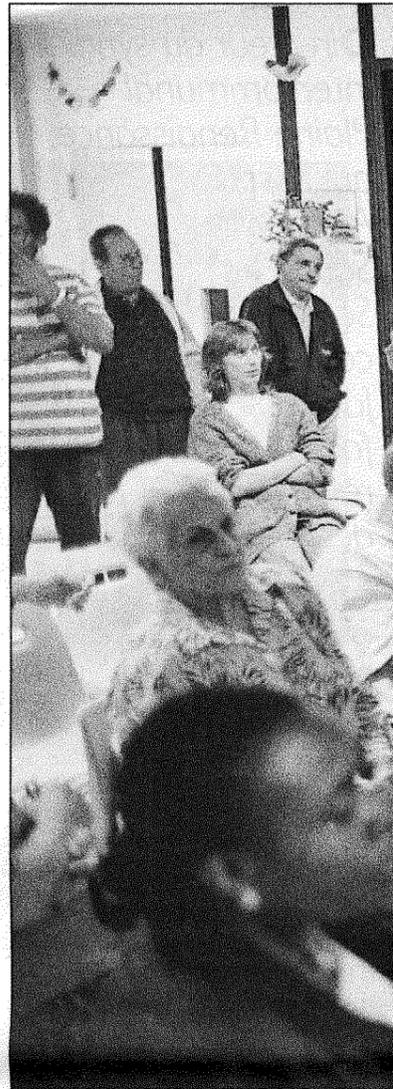
vail préparatoire soit le plus objectif et le plus complet possible. Confié à un organisme spécialisé, le cabinet Persh, il a été mené de juin à octobre 98. Services municipaux, Police, Gendarmerie, RATP, bailleurs sociaux, Justice, Education nationale et commerçants ont notamment été sollicités. Un échantillon de 500 habitants a également été questionné. L'ensemble des informations recueillies a fait l'objet d'un volumineux rapport. Sans prétendre le résumer en quelques lignes, on peut en tirer quelques éléments qui posent les enjeux.

A Aubervilliers, l'essentiel de la

délinquance se concentre sur la voie publique (72 % des faits constatés). Avec une forte augmentation des vols à la roulotte dans les dernières années. Les actes de violence sont également plus fréquents. Par contre, le nombre de cambriolages baisse. Élément inquiétant, les mineurs mis en cause sont de plus en plus nombreux (32,18 %). Côté Education nationale, on signale une recrudescence de problèmes dans les établissements (principalement les collèges) et des rapports qui se tendent avec certaines familles. Si la situation à Aubervilliers est préoccupante, la ville est moins confrontée que plusieurs communes voisines à des phénomènes de violences urbaines graves. Les sapeurs pompiers, par exemple, interviennent sans difficulté particulière. Pour la RATP, même constat, au regard des autres villes traversées par les lignes de bus qui desservent la commune, la situation est moins difficile à Aubervilliers.

Pour une large majorité des habitants questionnés, la lutte contre la délinquance passe d'abord par une politique de prévention et de proximité renforcée. Ils demandent notamment plus d'îlotiers et plus d'activités pour les jeunes. Il apparaît clairement que la population attend des forces de police et des services de justice qu'elles soient plus présentes sur le terrain et qu'elles augmentent le nombre de leurs interventions en cas de troubles.

F. M.



● Un nouvel outil pour faire reculer l'insécurité

Le Contrat local de sécurité



Visite du maire, du procureur de la République, du commissaire de police dans une cité. Les CLS doivent renforcer les coopérations existantes.

Un an après le lancement par le gouvernement des contrats locaux de sécurité, Aubervilliers officialise son adhésion à ce dispositif qui associe tous ceux qui ont à voir de près ou de loin avec la sécurité.

Plus qu'un document, le Contrat local de sécurité est le symbole d'une volonté collective dans laquelle s'engagent la commune, le Département, la Région, la Police nationale et la Jus-

stice pour œuvrer ensemble à faire reculer l'insécurité. Chacun s'y engage à produire des moyens et des actions supplémentaires pour atteindre cet objectif commun.

Trois étapes sont à distinguer dans sa mise en œuvre du CLS : l'élaboration préalable d'un diagnostic local de sécurité, l'élaboration des « fiches-actions » et la mise en œuvre concrète des décisions qui en découleront.

Pierre angulaire du CLS, le dia-

gnostic est une radiographie assez nette de la situation de l'insécurité à Aubervilliers. Confié à un organisme indépendant, le cabinet Persh, le diagnostic a pointé les faiblesses et les points forts de l'action municipale, policière, judiciaire, scolaire, etc. Il a aussi donné lieu à des « fiches-actions » réalisées par les futurs signataires du Contrat et qui concentrent projets, réflexions ou actions concrètes... Toutes vont dans le même sens : endiguer la montée en puissance de la délinquance et des incivilités qui ne sont pas des spécificités d'Aubervilliers.

La seconde étape sera constituée par la signature du document. A cet effet, le conseil municipal du 10 mars devrait autoriser le maire Jack Ralite à signer le CLS dès le printemps.

La troisième étape verra la réalisation des mesures contenues dans le Contrat. Certaines actions devront se mettre en place avant les vacances. Pour sa part, la municipalité s'est prononcée dans un premier temps sur un point essentiel : la création d'une Maison de justice et de droit (MJD). *Aubermensuel* présentera l'ensemble des initiatives qui suivront la signature du contrat.

Net dans ses objectifs, le Contrat, entend mobiliser l'ensemble des

acteurs et impliquer chacun dans ses responsabilités en cohérence avec ses partenaires. Justice, Police, Education nationale, mouvement sportif et associatif, bailleurs, RATP, etc. « Tout le monde doit en être », déclare Bernard Vincent, maire-adjoint à la prévention et la sécurité des biens et des personnes.

La démarche partenariale n'est pas nouvelle à Aubervilliers qui s'est doté dans les années 80 d'un Conseil communal de prévention de la délinquance sur lequel s'est appuyé l'élaboration du CLS. En 1994, la Ville avait signé un Plan local de sécurité dont elle a pu mesurer les limites.

Sur la base de cette expérience, la municipalité, intéressée mais prudente, a travaillé pendant près d'une année pour arriver à la rédaction d'un document accepté par l'ensemble des partenaires. Certes, l'attrait de moyens supplémentaires que l'Etat, la Ville, la Région se sont engagés à octroyer dans le cadre des CLS constitue un puissant moteur. Néanmoins, « le plus difficile reste à faire : mettre en œuvre le Contrat lui-même », prévient Bernard Vincent. Prévention, dissuasion, sanction et réparation ne pourront donner des résultats qu'appliqués ensemble et de manière cohérente.

M. D.

● Chiffres clés

ÉVOLUTION 97-98 DES FAITS CONSTATÉS DANS LES VILLES DE SEINE-SAINT-DENIS

Sources : Préfecture du 93

Ville	Évolution
Neuilly-Plaisance	+ 31,26 %
Livry-Gargan	+ 21,05 %
Stains	+ 17,68 %
Vaujours	+ 14,29 %
Tremblay-en-France	+ 12,58 %
Romainville	+ 12,39 %
Villetaneuse	+ 11,21 %
Bondy	+ 10,38 %
Saint-Ouen	+ 9,82 %
Le Pré-Saint-Gervais	+ 9,42 %
Rosny-sous-bois	+ 9,36 %
Neuilly-sur-Marne	+ 8,54 %
Gagny	+ 8,08 %
Bagnole	+ 7,34 %
Saint-Denis	+ 5,77 %
Sevran	+ 5,09 %
Bobigny	+ 4,41 %
L'Île-Saint-Denis	+ 4,26 %
Montreuil	+ 3,55 %
Coubron	+ 3,47 %
Pavillons-sous-Bois	+ 2,78 %
Villemomble	+ 2,68 %
Aubervilliers	+ 2,66 %
Noisy-le-Grand	+ 1,34 %
Le Blanc-Mesnil	+ 0,67 %
Gournay-sur-Marne	+ 0 %
Villepinte	- 0,57 %
Les Lilas	- 1,02 %
Pantin	- 1,18 %
Clichy-sous-Bois	- 2,82 %
Aulnay-sous-Bois	- 2,98 %
Pierrefitte	- 3,96 %
Noisy-le-Sec	- 4,79 %
Le Raincy	- 4,81 %
La Courneuve	- 6,40 %
Montfermeil	- 7,49 %
Drancy	- 8,01 %
Épinay-sur-Seine	- 17,08 %
Le Bourget	- 20,35 %
Dugny	- 26,43 %

Améliorer la sécurité ?



● Discussions, pétitions, délégations...

Quand la population se mobilise

Nous tenons à vous signaler notre mécontentement et notre colère pour les actes de vandalisme et de délinquance qui se produisent journalièrement sur le Landy : voitures fracturées, halls dégradés, agressions physiques ou verbales, bandes de jeunes en proie à l'alcool ou à la drogue, entraînement de pitbulls », le tableau dressé par les habitants du Landy lors d'une réunion fin janvier est noir. Une pétition de 300 signatures a été adressée au maire et un rendez-vous chez le préfet serait sur le point d'aboutir.

A la Maladrerie, deux habitantes ont lancé l'opération « Vivre ensemble sur le quartier ». « Parce que

nous voulons bien vivre sur le quartier sans violence ni agression... Nous avons décidé de vous rencontrer pour en parler ». Elles ont élaboré un questionnaire pour engager la discussion. Tout à côté, c'est l'amicale des 800 qui a rassemblé 100 signataires. Excédés de l'occupation des halls d'entrée et de locaux à poussettes des 29 et 31 de l'allée Gabriel Rabot par une bande de jeunes adultes qui traînent depuis un an. Malgré des tentatives de discussions, un début d'incendie, une réunion avec les élus, la situation reste tendue.

Unir ses forces

Aux Quatre-Chemins, les habitants de la rue Trevet sont confrontés au voisinage difficile d'un squat. Cette question a été longuement discutée lors du dernier comité de quartier. Une délégation devrait rencontrer le commissaire de police début mars. Du coup, une idée fait son chemin : pourquoi ne pas unir ses forces et associer l'ensemble des habitants dans une délégation commune à la préfecture ?

C. D.

La sécurité est l'une des préoccupations fréquemment abordées par la population, notamment au sein des comités de quartier. Comme ici lors d'une récente rencontre au Landy.

● Entretien

« Apporter de nouvelles réponses »



BERNARD VINCENT, maire-adjoint à la prévention et à la sécurité des personnes et des biens.

● Pour quelles raisons la municipalité signe-t-elle un Contrat local de sécurité ?

A l'évidence, la situation vécue par nos concitoyens nécessite aujourd'hui des réponses nouvelles. La violence nous est insupportable. Elle se traduit par des vols, des délits, des agressions et provoquent souffrance, sentiment d'injustice et repli sur soi. La multiplication de ces actes ces dernières années, commis notamment par des mineurs de plus en plus jeunes, nous oblige à mettre en place de nombreux dispositifs et à amplifier les coopérations entre les différents partenaires. A Aubervilliers, nous pensons que le Contrat local de sécurité (CLS) peut y contribuer. Même si cela reste du conditionnel, nous avons bon espoir de voir aboutir ce dispositif.

● Qu'est-ce qui différencie le CLS des autres dispositifs de lutte contre l'insécurité dans lequel la Ville s'était engagée ?

La mise en place du Conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD) dans les années 80, la signature d'un Plan local de sécurité (PLS) en 94, la création par la Ville d'un service municipal prévention-sécurité constituent autant

d'étapes dans la volonté de la Ville de s'impliquer sur ces questions. Une fois encore, la situation montre, à l'évidence, qu'il faut aujourd'hui franchir une étape nouvelle. Le CLS a pour objectif de rompre avec l'approche sectorielle des politiques de sécurité et de réaliser enfin un traitement global autour de trois axes : éducation, prévention, répression. Ce Contrat proposé au maire conjointement par le préfet et le procureur consiste à fédérer les actions de prévention et de sécurité, auparavant dispersées et sans cohérence, autour d'un principe : la coproduction de sécurité entre l'Etat et les partenaires locaux.

● La signature d'un CLS ne présente-t-elle pas le risque de voir la Ville assumer des responsabilités qui reviennent prioritairement à l'Etat via sa Police nationale ?

En matière de sécurité et même si l'Etat doit y assumer le premier rôle, les attentes et les initiatives ne sauraient se limiter aux seules actions de la Justice, de la Police et de la Gendarmerie. La sécurité d'une ville relève aussi de la responsabilité de tous les acteurs de la vie locale qui sont tous interpellés par le développement de la violence et la jeunesse des auteurs. La prise en compte de cette situation, sous-estimée peut-être trop longtemps, est le point de départ d'un programme ambitieux pour la ville d'Aubervilliers dont l'objectif est d'accroître la sécurité des habitants. **M. D.**

● Un espace de médiation pour régler les litiges du quotidien

La Maison de justice et du droit

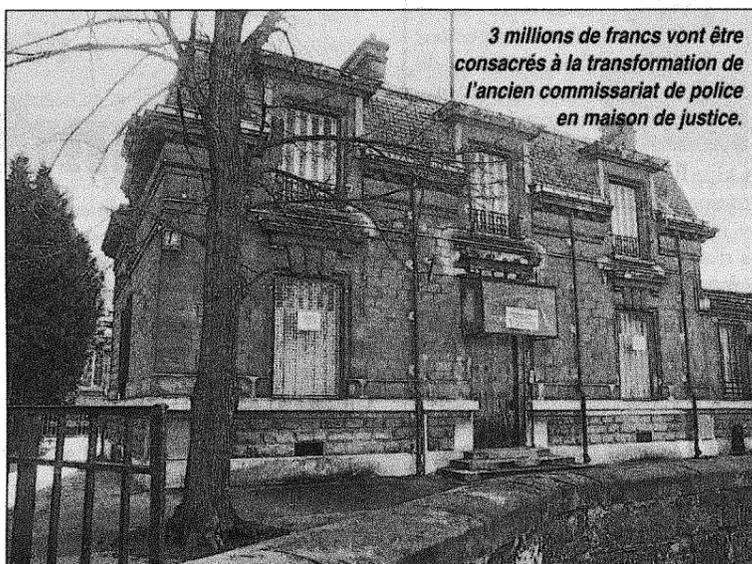
La signature du Contrat local de sécurité aura une première conséquence immédiate et très attendue. Aubervilliers aura sa Maison de justice et de droit (MJD). Installés dans le bâtiment de l'ancien commissariat rénové, rue Bernard et Mazoyer, les fonctionnaires de l'Etat auront la tâche de traiter plus rapidement les faits de petite délinquance, infractions de toutes sortes, troubles de l'ordre civil, petits conflits et autres querelles de voisinage.

Tout en jouant un rôle de médiation, cette Maison aura pour autres missions de rappeler à tous l'existence de la loi et de mieux faire connaître à la population ses droits et ses devoirs.

« Il ne s'agira pas de se substituer au tribunal d'instance ou de grande instance, précise Bernard Vincent, mais de diminuer le nombre d'affaires dites classées et qui n'aboutissent jamais devant des tribunaux. »

Une ouverture prévue au début de l'année prochaine

Souhaitée depuis 1991 (le maire, Jack Ralite, est intervenu de nombreuses fois auprès des ministres de la Justice), la Maison de justice et de droit avait déjà son emplacement prévu dans le bâtiment qui abritait l'ancien commissariat, dans le square Stalingrad et, ce n'est pas un hasard, près du tribunal d'instance. A cette



3 millions de francs vont être consacrés à la transformation de l'ancien commissariat de police en maison de justice.

occasion, le tribunal bénéficiera de mètres carrés supplémentaires pour étendre son activité afin de mieux accueillir le public.

Très vétustes, les locaux de l'ancien commissariat ont besoin d'une remise à neuf complète qui s'élève à 3 millions de francs*.

Les travaux ne sauraient tarder puisque la signature de la convention concernant la MJD pourrait se faire, le 10 mars, lors du conseil municipal qui devrait aussi autoriser le maire, Jack Ralite, à signer le Contrat local de sécurité. L'engagement de la Ville

dans le dispositif du CLS a fortement contribué à faire aboutir le projet de la Maison de justice et de droit dont on peut penser qu'elle traitera ses premiers dossiers dès le début de l'an 2000.

M. D.

* Pour la première fois depuis sa création, le conseil régional d'Ile-de-France et sa nouvelle majorité de gauche se préoccupent de la sécurité : ils ont décidé de financer 80 % des travaux de rénovation et d'aménagement. A noter que la Ville a de son côté mis à disposition le bâtiment et assurera en partie les frais de fonctionnement de la MJD.

Carnet

Une disparition



FRANÇOISE GUILOINEAU-FRANCES adorait les petits enfants. Institutrice à l'école maternelle Louise Michel depuis 5 ans, elle est décédée le mardi 9 février d'un arrêt cardiaque à 42 ans. Epouse de Jean-Pierre Frances, commerçant en centre-ville, elle était aussi la maman d'un petit Damien de 7 ans.

Un nouveau sous-préfet



THIERRY DE BOUÉTIEZ DE KERORGUEN vient d'être nommé sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Denis, dont fait partie Aubervilliers. Agé de 46 ans, cet énarque d'origine bretonne représente ainsi l'Etat auprès de 350 000 personnes. Il remplace à ce poste Roland Meyer, nommé à la préfecture de Dijon (Côte-d'Or). Thierry de Bouétiez de Kerorguen (souvent appelé TBK par ses collègues, comme il dit lui-même), ancien sous-préfet chargé de la politique de la Ville en Seine-et-Marne, a fait partie du premier contingent de sous-préfets envoyés sur le terrain par le ministère de la Ville sous le gouvernement Rocard. Sa particularité ne l'empêche pas de se battre avec énergie pour la médiation sociale, l'insertion professionnelle des jeunes et le contact avec les entreprises.

Un nouvel inspecteur d'académie



JEAN-PAUL DELAHAYE est le nouvel inspecteur d'académie de Seine-Saint-Denis. Nommé fin janvier, il remplace

Odile Roze qui a rejoint l'administration centrale.

Né en 1951, Jean-Paul Delahaye a d'abord été professeur d'histoire-géographie dans un collège.

Nommé inspecteur de l'Education nationale en 83, il est ensuite conseiller technique auprès du directeur des écoles au ministère et participe à la rédaction des programmes pour l'école élémentaire puis maternelle.

De 1986 à 90, il est directeur de l'Ecole normale des Ardennes, puis de 90 à 93 inspecteur d'académie adjoint dans le Bas-Rhin, chargé de coordonner les dispositifs d'aide et de soutien pour les collégiens en difficulté. Il instruit le dossier de la première « classe-relais » en Alsace.

De 93 à 97, il est inspecteur d'académie en Haute-Saône et dirige l'équipe de formation des chefs d'établissement. Il coordonne par ailleurs la politique académique en matière de ZEP. En 1997, il est nommé inspecteur d'académie de la Côte d'Or.

HISTOIRE ● L'avenue Jean-Jaurès d'hier à aujourd'hui

Bitume et mémoire

La longue histoire de la RN2 qui borde Aubervilliers se confond avec celle des territoires qu'elle traverse. De la Porte de la Villette au Bourget, cet axe relie six villes du 93. Un patrimoine commun au passé riche.

De ses débuts, on ne sait pas grand-chose. Acte de naissance probable : l'époque du néolithique, il y a 3 000 ans, moment où l'homme invente la charrette comme moyen de déplacement. Une période marquée par le développement des premiers réseaux de pistes. - 52 avant J.-C., les Bellovaques (tribu gauloise du Beauvaisis) l'empruntent sûrement pour porter secours à Lutèce attaquée par les légions de César*. Victoire de la puissante Rome. Ses ingénieurs transforment la piste en véritable route qui remonte jusqu'aux Flandres en passant par Soissons, Laon, Senlis et Lille.

Des foires médiévales aux usines

Les siècles passent, suivant à peu près le même tracé, la voie devient royale et est jalonnée de relais de poste. Aux environs, naissent de petits villages agricoles, Aubervilliers, La Courneuve, La Villette... On y cultive le blé, la vigne et les légumes. C'est le temps des grandes foires médiévales. Les maraîchers utilisent la route pour aller approvisionner les halles parisiennes. Les pèlerins la descendent pour se rendre à Saint-Martin-de-Tours, Saint-Jacques-de-Compostelle.

Fière et tenace

Mais Sandrine est fière, « bossueuse » et tenace. Au Laïdy, où elle s'installe en 1984 à l'âge de 14 ans, elle s'adapte vite au quartier et se fait « plein d'amis ». Quelques années plus tard, elle anime un atelier de danse. Remarquée par les animateurs de l'Office municipal de la jeunesse (Omja), on lui propose de prendre en charge la restauration du café La



Simple piste devenue voie gallo-romaine, puis route royale, impériale et nationale, la RN2 se conjugue aussi au futur. Une réflexion intercommunale est actuellement menée pour préparer son avenir.

Archives municipales

Les troupes royales la remontent pour aller guerroyer dans les pays du Nord.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'axe est bordé de champs. A partir de 1850, alors que le Fort d'Aubervilliers est construit pour défendre l'accès à la capitale, le territoire s'urbanise à grande vitesse. Des usines s'installent. Fonderie de suif, de fonte, fabrique de cuir, d'émaux... les locaux de la société de savon et parfumerie, Piver, occupent plus de 10 000 m². Des habitations et des commerces apparaissent. La cité Demars s'étend jusqu'au Fort. Bals et guinguettes s'installent aux Quatre-Chemins. On y fait parfois de mauvaises rencontres. En 1863, le conseil municipal réclame la création d'un poste de police dans le secteur suite à des « attaques nocturnes, luttes à main armée, assassinats route de Flandres ». 1872, éloignés du centre historique, les habitants des Quatre-Chemins souhaitent

ériger leur territoire en commune indépendante. Après des mois de discussions, la demande est finalement rejetée par la municipalité. A la même époque, la construction d'un égout envenime les relations entre Aubervilliers et Pantin. Les deux villes le veulent. De quel côté le mettre ? Nouvelle polémique avec le bitumage de la chaussée qui se fait d'abord chez la voisine au grand dam des élus albertivillariens. Depuis, les relations intercommunales ont heureusement fait quelques progrès !

Les temps modernes

1880, Paris manque de place pour ses morts. La ville rachète des terrains à Pantin pour ouvrir un cimetière hors de ses murs. En 1898, un tramway à traction électrique relie les Quatre-Chemins au cimetière. La ligne est prolongée vers Le Bourget en 1910. Les autobus suivent. Dans les années

60, les trottoirs sont réduits pour faciliter la circulation automobile. En 1979, le métro est prolongé jusqu'au Fort puis aux Quatre-Routes de La Courneuve. Sur la portion d'Aubervilliers et de Pantin, suite à une décision des deux conseils municipaux, la route des Flandres avait pris le nom de Jean Jaurès dès 1920. Des combats s'y sont déroulés à la Libération.

Longtemps, les lieux furent une promenade du dimanche très appréciée par les Albertivillariens. Avec ses gargotes, ses cinémas, son marché... Aujourd'hui, de la Cité des sciences au Musée de l'air, les villes traversées par la RN2 (47 000 véhicules/jour) réfléchissent ensemble à son avenir. Pour redonner unité et identité à ce patrimoine commun.

Frédéric Medeiros

* Sources : Histoire des rues d'Aubervilliers de Jacques Dessain et service municipal des Archives.

PORTRAIT ● Sandrine Paillier a l'énergie de l'espoir

Sandrine fait de la résistance

Avec sa cascade de cheveux roux et de jolis yeux verts en amande, Sandrine Paillier est l'un des visages familiers qui animent la boutique de quartier des Quatre-Chemins. Tous les mercredis après-midi, elle confie Mickaël, 10 ans, et Elodie, 7 ans, à une voisine pour assurer une permanence en compagnie d'Antoine, Maurice, Francis et les autres... Derrière un franc et large sourire, Sandrine dissimule bien ses « galères » passées et présentes, sa vie de jeune maman élevant seule ses deux enfants. Trois existences dépendant du RMI et de petits boulots.



Marc Gaubert

Rosa, son premier « vrai boulot ». Dans la foulée, on lui propose un appartement tout neuf, rue Trevet. « J'avais 21 ans, c'était le rêve ». Puis le café La Rosa ferme et Sandrine retourne à la précarité. Depuis, plus rien. « Il y a des mois où je n'en peux plus... J'en ai vraiment marre d'être une «maman-radin» comme dit mon

fil. C'est surtout quand je n'ai rien à faire... »

Et puis, en novembre 98, lors de ses permanences dans la boutique elle croise l'équipe municipale chargée d'expliquer le tri sélectif à la population. Sandrine est vive, motivée, elle intègre l'effectif pour un mois. Petite parenthèse de bonheur. « Ce travail

Sandrine Paillier est un visage familier de la boutique de quartier.

m'a permis de rattraper ce Noël où je n'ai pas pu gâter mes enfants. Tout le monde était content à la maison. Quand je travaille, je suis plus détendue, moins maniaque... Le soir on se raconte notre journée, la vie quoi ! » Cette mission terminée, Sandrine est retournée assurer l'accueil du mercredi après-midi. Elle renseigne, oriente quand elle peut ou prend note et transmet les messages à Antoine Avignon, le coordonnateur du quartier. « Je ne prétends pas être mère Thérèse, mais je sais écouter et j'aime le contact avec les gens... »

Pour le moment, la chance continue de lui sourire. Sandrine vient de décrocher un autre emploi temporaire comme agent de recensement.

Vous aurez peut-être l'occasion de croiser sa tignasse rousse lors de sa tournée au porte à porte, souriante et pétillante, comme si la vie était toujours belle, rose et tendre. Faites-lui bon accueil.

Maria Domingues

DÉBAT ● L'aménagement des espaces extérieurs

Faut-il clôturer les cités ?

Pour être bien chez soi, nombreux sont ceux qui voudraient voir clôturer leur cité. Dans le langage des aménageurs, on parle de « résidentialisation ».

Pour éviter les intrusions intempestives dans notre immeuble, il faut clôturer la cité en bordure de rue », réclame cette habitante du 50 Casanova. Cette revendication est aujourd'hui faite par bon nombre d'habitants, quotidiennement confrontés aux problèmes d'incivilité dans les allées ou halls d'entrées. Pourtant, en même temps, ce sont aussi des habitants qui réclament l'aménagement des espaces extérieurs, incluant des allées piétonnes entre les cités.

Dans la cité de la rue de Presles, les habitants ont exigé, au moment de la réhabilitation, que des clôtures soient installées pour que les aires de jeux soient réservées aux seuls enfants de la cité. « Mais, dénonce une habitante, les grillages qui ont été installés sont insuffisants. Il fallait un vrai mur avec au-dessus des grilles, sinon ça ne sert à rien. La preuve, après quelques mois d'installation certains ont déjà été pliés. »

Dans une autre résidence réhabilitée par Efidis, on a fait le choix d'une



Les barrières rassurent certains mais obligent aussi les piétons à faire un détour pour se rendre au centre commercial ou à l'école.

barrière basse bordée d'arbustes. « Ici, explique la gardienne, la barrière est petite mais elle agit comme une barrière dans la tête : on hésite avant de la franchir ».

Tranquilliser les résidents mais rester ouvert sur le quartier

Tout le monde est cependant loin de partager la mode du « grillage à tout prix ». Un habitant du Pont Blanc réagit vivement : « C'est l'escalade. Après on construira des murs en béton avec des miradors ! En plus cela n'empêche pas les plus déterminés à rentrer. Et puis on voit bien qu'ici il y a des cheminements piétons qui se sont dessinés naturellement. Alors si les barrières rassurent certains, ce sont les mêmes qui regrettent d'avoir à faire un détour pour aller au centre commercial ou à l'école ».

En décembre, le comité consultatif de Vallès-La Frette s'est attelé à la réflexion. Pour Lionel Tubeuf, coordinateur, « la réflexion s'élargit au-delà de la fermeture des cités. Il y a la circulation des piétons, l'aménagement des aires de jeux, la signalisation, l'éclairage public ». Gérard Régnier, du service municipal de l'aménagement, se montre optimiste : « On peut tout à fait concilier des demandes apparemment contradictoires. Concilier à la fois le désir de tranquillité des résidents tout en maintenant la cité ouverte sur son quartier. » Reste à consulter l'ensemble des utilisateurs, les bailleurs, la Ville, à élaborer des hypothèses d'aménagement à l'échelle des quartiers. Et à trouver des financements...

Claude Dupont

Alber
Tivi

Les propos rapportés ci-dessous sont extraits du magazine vidéo d'informations locales réalisé par le CICA vidéo, des associations et le service municipal de la Vie associative

● LA BOÎTE À IDÉES

Une jeune fille de la Maladrerie



Il faudrait qu'ils repeignent les immeubles sur la Maladrerie, parce que vraiment cela fait crade. Il faudrait une couleur, bleue ? Ça serait beaucoup mieux ! Gris, c'est pas beau, cela fait sale, en plus avec tous les graffitis...

Un habitant de la Maladrerie



La question c'est civisme et social. Donner du travail à ces jeunes qui sont toujours dans la rue, du matin au soir, de 8 h à 2 h du matin. Ils ne vont pas à l'école, il s'en fait rien. Civisme et social, cela veut dire chercher à bien encadrer ces jeunes, une fois pour toutes. Leur donner quelque chose de bon, qui leur plaît à faire, et ne pas leur imposer.

Un jeune de la Maladrerie



On a un city-stade en face la maison de l'enfance, mais là-bas nous sommes 20. Par exemple, si je vais jouer maintenant, il doit déjà y avoir 40 jeunes qui jouent, on ne pourra pas jouer, c'est beaucoup trop. J'aimerais bien aussi que l'Omja ouvre de temps en temps, que le Studio organise des activités. C'est pas possible, c'est pas normal tout ça !

Dans votre courrier

Adélaïde Gilleron

MERCI À MESSIEURS JACK RALITE et Frédéric Lombard d'avoir évoqué, avec beaucoup de justesse et de sentiment dans le journal *Aubermensuel* de février, le travail accompli à Aubervilliers par Mademoiselle Gilleron. Nous l'avons beaucoup connue et appréciée comme tant d'autres pendant l'Occupation et après la Libération. Une précision cependant : Monsieur Francis Combes dans *Aubermensuel* (juin 1987) l'avait déjà indiquée dans un article émouvant et complet sur cette personne. Mademoiselle Gilleron n'était pas seulement infirmière. C'était d'abord une sage-femme très compétente qui circulait à vélo dans Aubervilliers pour visiter les futures mères, effectuer les accouchements à domicile et le suivi des soins.

A la Libération arriva la pénicilline, un remède miracle que peu d'infirmières acceptaient d'utiliser à cause des troubles allergiques, maladies de peau qu'elle provoquait chez certains sujets soignants. Elle ne refusait jamais malgré le triste état de ses mains.

Cette époque n'était pas des plus faciles pour effectuer ce travail, mais cette chrétienne protestante hors du commun, aux qualités exceptionnelles, trouvait toujours des solutions pour résoudre bien des problèmes dans de nombreuses familles.

M. et Mme Moingt
La Courneuve

A propos de la fourrière

SOUS LA SIGNATURE DE FRÉDÉRIQUE PELLETIER dans le numéro de février 1999 d'*Aubermensuel* page 5 sous le titre « La fourrière se rebelle », il est fait état d'affirmations totalement inexacts, imputées aux Sociétés Garage Jean Jaurès et SDMM, petites sociétés qui subissent de ce fait un préjudice grave.

Il n'y a pas de contentieux avec les salariés. La SARL SDMM qui a débuté son activité au mois de février 1998, a, dans un premier temps et par précaution, engagé des employés à temps partiel. Les dits employés n'ont jamais travaillé 240 heures par mois, mais moins que la durée prévue à leur contrat. L'activité croissant, il leur fut posé, comme la loi l'autorise, d'exercer leur activité avec plus de souplesse dans le cadre des 169 heures mensuelles.

Le parallèle fait avec le cas d'un employé licencié, parce que malgré deux mises en demeure celui-ci ne s'est pas présenté sur son lieu de travail, est pour le moins tendancieux. L'affaire est actuellement pendante devant le conseil des Prud'hommes de Bobigny.

Nous ignorons tout d'une saisine du parquet, de l'Urssaf et du commissariat de Saint Ouen.

Nous ne pouvons laisser sans réponse et sans réagir l'accusation de « détournements de fonds publics ».

Il n'y a pas, à l'heure actuelle de négociations (avec qui ?), et celles-ci

ne peuvent donc être dans l'impasse.

La SARL Garage Jean-Jaurès et la SARL SDMM sont deux sociétés distinctes, qui ont des bureaux en des lieux différents et disposent chacun de moyens propres en matériels et en personnel.

Enfin, contrairement aux affirmations de Frédérique Pelletier, les directions des sociétés SDMM et Garage Jean-Jaurès n'ont jamais été contactées. Si tel avait été le cas, celles-ci n'auraient pas manqué d'apporter les précisions fournies ci-dessus.

Jean-Paul Desoli, Daniel Delaby, Gérants de SDMM et du Garage Jean-Jaurès

NDLR : S'il semble qu'effectivement aujourd'hui la situation soit normalisée au sein de SDMM et du Garage Jean Jaurès, on ne peut contester les faits rapportés par *Aubermensuel*. A savoir :

- Cinq salariés de SDMM ont bien adressé (le 12 septembre) à la direction de l'entreprise une lettre dans laquelle ils déclarent, entre autre chose, effectuer un nombre d'heures bien supérieur à celui prévu dans leur contrat de travail initial et demandent une requalification de ce dernier.

- Un employé a bien été licencié pour des raisons qui, selon la CGT, tiendraient surtout au fait qu'il soit l'un des signataires de ce courrier.

- La CGT a bien adressé un courrier à l'Urssaf, au commissariat de Saint Ouen, à l'Inspection du travail, au Procureur de la République pour attirer l'attention sur la nature des contrats de travail à SDMM et sur les abattements de charges sociales qui pouvaient en découler.

- L'on peut justement penser que la Sarl SDMM et la Sarl Jean Jaurès ont des liens. Sinon comment expliquer que certains courriers à entête de SDMM soient tantôt signés par son gérant, tantôt par celui de la Sarl Jean Jaurès ? Comment expliquer que, selon les carnets de bord, des véhicules appartenant à la Sarl Jean Jaurès puissent avoir été utilisés par les salariés de la SDMM ? Cela ne signifie nullement que les deux entreprises ne soient pas juridiquement distinctes avec des locaux et de moyens propres. Nous maintenons d'autre part que la journaliste qui a rédigé cet article a cherché à plusieurs reprises à joindre par téléphone la direction du garage Jean Jaurès sans succès.

Des réductions pour les transports

JE LIS AVEC ASSIDUITÉ votre *Aubermensuel* et je vois que vos rubriques contiennent de nombreux renseignements.

A ce sujet, ne pourriez-vous pas indiquer les démarches, conditions,

● Vous avez une remarque, un avis, une proposition...
Ecrivez à *Aubermensuel*
7, rue Achille Domart.
93300 Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.51.93

lieux où s'adresser pour avoir des réductions dans les transports. J'ai 75 ans. Merci à vous si vous pouvez faire paraître tous ces renseignements qui aideront dans leur démarche d'autres personnes âgées que moi.

Madame J...

La SNCF propose (pour 285 F) aux personnes âgées de plus de 60 ans une carte Senior (ex-carte Vermell) qui, selon la période de voyage, permet d'obtenir une réduction de 25 à 50 % sur les trajets grandes lignes. Elle est disponible dans toutes les gares et agences habilitées à délivrer des billets SNCF.

En ce qui concerne les transports en commun, le conseil général de Seine-Saint-Denis a mis en place une carte réservée aux personnes âgées de plus de 60 ans et non imposables, la carte Améthyste qui permet d'utiliser gratuitement en métro, bus et tramway à Paris et en région parisienne.

On peut en faire la demande auprès du (CCAS) Centre communal d'action sociale, 6, rue Charron.

Tél. : 01.48.39.52.00

Une correction

Dans le dernier numéro d'*Aubermensuel* (février 99), il a été écrit que le groupe immobilier Paris-Ouest avait obtenu un permis de construire pour une résidence étudiante à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Ernest Prévost. C'est une erreur. La résidence étudiante sera construite à l'angle des rues Emile Raynaud et Henri Barbusse. Toutes nos excuses aux personnes concernées.

Vite dit

BASKET FÉMININ ● Discretion et efficacité

L'heure est à la gagne

● CYCLISME AMATEUR

Quatre courses, deux victoires

L'équipe cycliste amateur Elite 2 commence fort sa saison. Sur les quatre courses disputées entre le 13 et 21 février, ils en remportent deux avec brio. C'est Médéric Clain, nouvelle recrue du club qui rapporte le premier bouquet en gagnant la Tramontane le 20, suivi par son coéquipier Loïc Lamoullier, champion de France junior 95 qui remporte la Ronde du Canigou le 21. Paris-Ezy se disputant le 28 février, nous ne sommes pas en mesure de publier les résultats.

● BOXE ANGLAISE

Trois victoires

Sarah Ourhamoue, 16 ans, boxeuse au CMA, a disputé et gagné son premier match en battant la championne de Picardie aux points, le 30 janvier dernier à Elancourt (Yvelines). Son collègue de ring, Stéphane Falcao, a remporté la Coupe 98 du meilleur styliste dans la catégorie des Welters. Enfin la section détient la Coupe des Novices pour 1998, pour l'ensemble de ses résultats.

● BADMINTON

Championnat de cadets

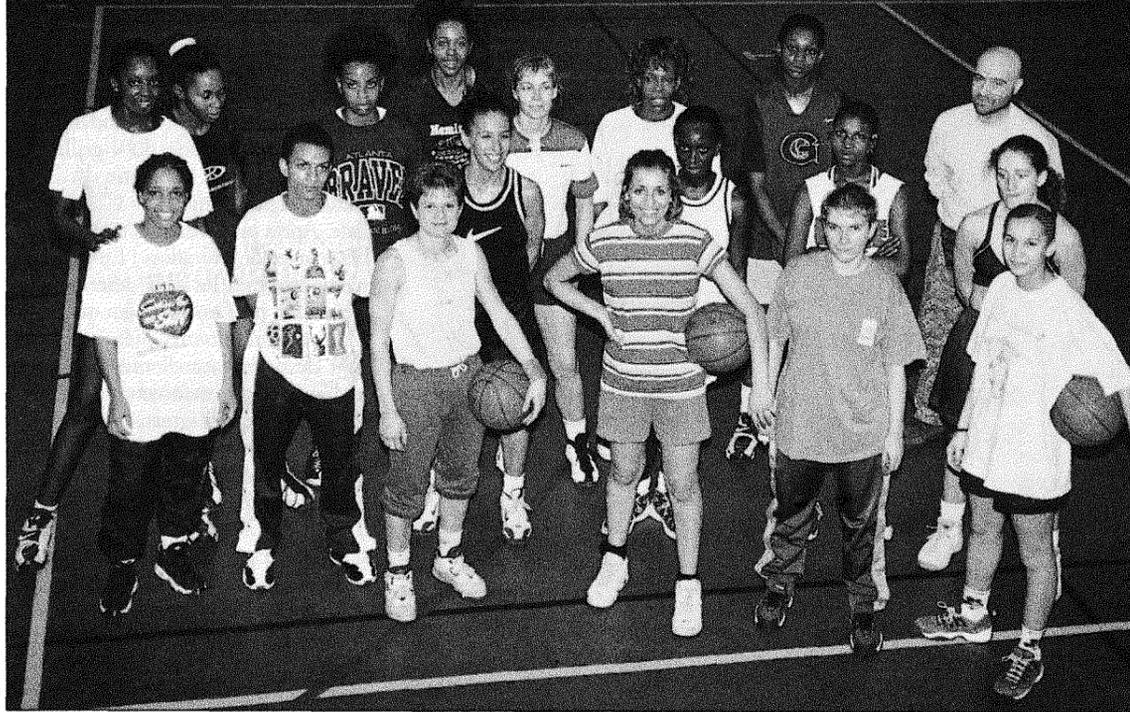
Le championnat régional des cadets s'est déroulé les 30 et 31 janvier à Aubervilliers. Il a vu la victoire d'Alexandra Bertocchi en simple dame et en double associée à Cécile Baude. Le duo Nicolas Redondo-Franck Cazau a battu celui de Bruno Cazau (CMA) qui jouait avec Damien Brunel. Enfin, Nicolas Redondo et les frères Cazau ont atteint les quarts de finale en simple messieurs.

● CULTURE PHYSIQUE

Section cherche professeur

Suite au départ de son professeur, la section culture physique recherche une animatrice ou un animateur pour la prochaine saison sportive, de septembre à juillet. Lieu d'activité : complexe sportif Manouchian, 41, rue Lécuyer. Les membres du bureau sont à la disposition des éventuels candidats pour leur donner tous les renseignements. Pierre-Marc Genty : 01.48.34.79.86 après 20 h ; Claude Laborde : 01.48.37.08.84 ; M. et Mme Debruyne : 01.48.34.20.32 ; CMA : 01.48.33.94.72.

Avec trois équipes en Nationale, un encadrement rigoureux et 22 équipes au total, le basket, l'une des plus anciennes sections du CMA se porte plutôt bien.



José Rosa, entraîneur des basketteuses du CMA : « Elles connaissent bien leur niveau et contestent peu les décisions des arbitres... C'est un bon groupe. »

Assises sur le sol, une vingtaine de filles écoutent leur entraîneur dresser le bilan des matchs passés et annoncer les consignes pour les prochains. Dans le gymnase du complexe sportif Manouchian, seule sa voix résonne. Le ton est ferme, les instructions sont claires. L'entraînement peut commencer.

Reputé pour ses coups de gueule, José Rosa, 40 ans, est entraîneur de basket au CMA (Club municipal

d'Aubervilliers) depuis plus de vingt ans et personne ne songe à s'en plaindre.

Trois équipes en Nationale

Cette année, et pour la première fois dans l'histoire du club et de cette section créée en 1948, le basket aligne trois équipes en Nationale. L'équipe 1^{re} féminine évolue en N.II, une autre joue en N.III avec celle des garçons. Rien ni personne ne semble les impressionner : « On y va

à chaque fois à fond, quel que soit l'adversaire », explique la capitaine de l'équipe première, Jocelyne Bazin, institutrice dans le civil.

Depuis le début de saison, avec ses coéquipières de l'équipe première, elle effectue un parcours remarquable. Le mois dernier, elles ont franchi le cap du 9^e tour de la Coupe de France, face à des équipes de N.I ou de la ligue pro, théoriquement supérieures. Seules les filles de Cavigal de Nice ont réussi à stopper leur progres-

UN COACH PAS ORDINAIRE

Si le travail collectif est l'une des explications aux bons résultats du club, la personnalité de l'entraîneur en est une autre. Albertivillarien, ancien basketteur de haut niveau, entraîneur dans d'autres villes où il a refusé des propositions alléchantes parce qu'on lui demandait « d'abandonner l'entraînement à Aubervilliers », José Rosa est un personnage. Très mesuré dans ses propos qu'il pèse et soupèse, il s'exprime calmement d'une voix basse qu'il joint à des gestes tranquilles. Ce sont les jours de match qu'il faut le voir, hurlant et vociférant sur le bord du terrain. « Je suis un gueulard », reconnaît-il en souriant. « C'est parce qu'il vit le basket avec passion », explique sa capitaine, joueuse assidue depuis 14 ans. Avant elle, d'autres lui ont fait confiance. Ainsi Fred M'Kembé, joueur professionnel à Levallois Perret, formé par José et qui revient souvent sur les lieux de son enfance pour revoir celui qu'il considère depuis toujours comme son « coach ». Sans tapages ni sponsor, avec pour seul soutien le CMA et la municipalité avec qui la section a signé une convention de haut niveau, José et ses joueuses ont su s'imposer parmi les grands clubs. Par la même occasion il et elles ont su gagner le respect de tous.

sion au 8^e tour, à l'issue d'une partie âprement disputée. Reste le championnat de France où les Albertivillariennes naviguent aisément dans le groupe des six meilleurs clubs.

Avec plus de 250 adhérents, un réel travail de formation et d'accueil des plus jeunes, une fidélisation des adhérents et un encadrement constitué par des « anciens » du basket, la section a su surmonter ses difficultés.

L'heure est à la gagne.

Maria Domingues

● PORTRAIT Karine Anselmetti, professeur d'EPS

Eduquer par le sport

Karine Anselmetti est professeur d'éducation physique (EPS). Elle est passionnée par son métier. Pourtant, en septembre dernier lorsqu'elle est nommée au lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud, son moral, habituellement au beau fixe, s'assombrit. « C'était mon deuxième poste et je connaissais mal ce public, essentiellement masculin, dont je n'avais que les échos négatifs rapportés par les médias », se souvient cette Albertivillarienne, âgée de 30 ans.

« Il faut s'adapter »

Responsable de l'éducation physique de 8 classes, soit environ 160 élèves par semaine, Karine a appris, depuis, à mieux cerner ces jeunes issus de tout le département : « En fait, leur comportement varie beaucoup d'une classe à l'autre. J'ai le sentiment que lorsqu'ils sont satisfaits de leur filière, ils arrivent en cours d'EPS plus disponibles, plus attentifs... Dans le cas contraire, ils ont tendance à se laisser aller, à exploser... » Prof de gymnastique et de fitness au Club municipal d'Aubervilliers depuis plusieurs années, Karine a l'habitude des groupes et si le public diffère, « tout le monde a besoin d'être poussé, encouragé... même les sportifs de haut niveau ! »

Alors, forte de son optimisme et



Karine a appris à mieux cerner ces élèves, attentifs quand ils sont satisfaits de leur filière, plus explosifs dans le cas contraire.

d'un tempérament de battante, Karine s'est attachée à apprivoiser ses élèves.

Ce qu'elle a gagné depuis la rentrée ? « Ils sont à l'heure, ils disent bonjour en arrivant... » Titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducateur sportif, Karine a su composer, s'adapter avant de pouvoir exercer sa mission première : l'éducation physique. Ce trimestre a été consacré au saut en longueur, discipline peu prisée par les

jeunes en général. Pourtant, ses élèves s'y sont pliés, appréciant conseils techniques et astuces pour battre le copain. Aujourd'hui, Karine a remis ses craintes au vestiaire mais regrette de perdre encore trop de temps avec la discipline : « Ce temps me serait tellement précieux pour transmettre ce que je sais des bienfaits du sport, du mieux vivre et de l'équilibre qu'il peut apporter ».

Maria Domingues

● ECHECS 800 participants

Les fous du roi



L'Open international d'échecs est derrière eux et les organisateurs ont retrouvé le sommeil qu'ils avaient perdu les semaines précédant la tenue de l'un des plus importants tournois d'Europe. Une question hantait Didier Leprêtre et son équipe : seraient-ils à la hauteur de leurs prédécesseurs ? La première ronde de cette 24^e édition lancée, la réponse sonnait l'évidence. 735 participants ont réchauffé la salle de l'espace Rencontres les 30 et 31 janvier, renouant avec les fastes des meilleures affluences. Mais contrairement aux surprises qui jalonnent régulièrement l'Open, le favori a cette fois gagné. Vladimir Akopian, Grand maître international (GMI), s'est adjugé les 12 000 F alloués au vainqueur. A l'in-

verse, la 2^e place du Maître international, le Géorgien Giorgi Bagaturov, marque un retour à la « logique » de l'Open. Rentré dans son pays, le vainqueur de nationalité arménienne n'a pu défendre son rang le 6 février lors du tournoi qui précède la remise des prix. Par tradition, les 120 premiers joueurs classés de l'épreuve sont invités à un nouveau départage. Le Maître international américain, Kamran Shirazi, classé 21^e une semaine avant, a profité de l'aubaine pour inscrire son nom au palmarès.

En l'an 2000, le tournoi d'échecs du CMA fêtera ses 25 ans. Et dire que sans une poignée d'audacieux, ce rendez-vous, interrompu pendant un an, aurait sans doute été mis échec et mat.

Frédéric Lombard

FOOTBALL FFF ● Les espoirs de la CFA 2

« Il faut faire confiance aux jeunes »

Avec le temps, la jeune équipe première du CMA va se bonifier. En attendant, elle maintient le club en CFA 2 et c'est déjà très bien.

Il y a cinq, moyenne d'âge 20 ans. Et d'après leur entraîneur ce sont de très grands joueurs. Dans leur ancien club, on leur offrait plus souvent le banc de touche que l'occasion de toucher le ballon. Alors quand Hakim Kharchaoui, alias Papou, l'actuel entraîneur du Club municipal d'Aubervilliers (CMA) les a contactés, ils ont rejoint le groupe d'Aubervilliers.

Huit mois plus tard, ils n'ont aucun regret. Parmi eux, Lahocine Sarhane, 21 ans, deuxième meilleur butteur du club et ancien de Saint-Denis-Saint-Leu. « C'est la première fois que je joue à ce niveau grâce à notre coach qui m'a fait confiance et m'a donné ma chance. Je l'ai saisie et j'espère aller le plus loin possible avec cette équipe ». Des propos confirmés par un autre espoir, Frédéric Dubo, son meilleur « pote » au sein de l'équipe et qui a lâché le Racing pour retrouver sa ville d'origine, Aubervilliers, et le club qui l'a formé, le CMA : « Pas de doute, ici on n'a pas peur de faire jouer les jeunes, en plus



Frédéric Dubo et Lahocine Sarhane (en photo), Nanou Lamaméri, Zaïr Benamara, Farid Amoura comptent parmi les meilleurs espoirs de l'équipe première du CMA. En médaillon, Hakim Kharchaoui, leur entraîneur.

il y a de l'ambiance et on est tous potes, ça aide... » Unanime aussi leur jugement sur leur entraîneur qu'ils considèrent « juste et sachant faire les bons choix ».

« Il faut laisser à ces jeunes le temps de mûrir »

Ainsi, après une formidable carrière professionnelle, Hakim, entraîneur-joueur, se révèle être un « découvreur de talents » dont l'équipe, reléguée en

championnat amateur et diminuée en moyens financiers, avait bien besoin. « J'ai reçu la visite de leurs anciens entraîneurs qui s'étonnent de les voir jouer aussi bien, s'amuse Hakim. Certains ne savaient même pas qu'ils avaient évolué dans leur propre club ! Je n'ai pas de secret, quand le terrain le permet, on s'entraîne quatre fois par semaine comme les pros. Maintenant il faut nous laisser du temps pour que tous ces jeunes mûrissent et

atteignent leur meilleur niveau. »

Au vu des résultats, trop irréguliers, il convient de rester prudent sur les pronostics pour la fin de saison, mais le maintien en CFA 2 semble tout de même acquis. Avec les beaux jours, le public va retrouver le chemin du stade Karman et il est à parier que les gars d'Aubervilliers sauront le gratifier de quelques matchs spectaculaires comme ils savent si bien le faire.

Maria Domingues

RANDONNÉE ● Une section qui compte une soixantaine de marcheurs

100 km à pied... ça use les souliers



Les intempéries n'ont pas prise sur eux. Ce sont les marcheurs de la section randonnée pédestre du CMA (club municipal d'Aubervilliers).

Quand les randonneurs décident de sortir, les cieux n'ont qu'à bien se tenir. Le club, fondé en 1978 à Aubervilliers, ne compte plus les distances parcourues en région parisienne. « À moins de cent kilomètres autour de Paris existe un éventail très large de randonnées », précise Hélène

Moulin, trésorière. La Vallée de Chevreuve, le Grand Morin ou la forêt de Fontainebleau n'ont plus de secret : « Nous sortons en moyenne deux fois par mois. L'espace d'une journée nous couvrons environ une vingtaine de kilomètres, chacun selon son rythme ». L'essentiel n'est pas d'arriver le premier, mais d'arriver tout simplement. Est-ce l'absence de compétition, mais la majorité des randonneurs sont des... randonneuses.

Marcher dans la bonne humeur

« Notre section se distingue par une grande fidélité de ses membres ». Ils sont une soixantaine. Le plus jeune a 35 ans. Le plus ancien agrippe 71 printemps à ses semelles : « Marcher, c'est d'abord l'occasion de se retrouver, d'entretenir une convivialité. Cette bonne humeur permet aussi de passer le cap lorsqu'une portion de parcours est un peu plus difficile ». Car contrairement aux idées reçues, la région n'est pas un plat pays. « Allez vous promener sur les coteaux qui surplombent la Seine à la lisière de l'Eure. Il ne faut des fois pas manquer de souffle ». C'est pourtant un coin qu'affectionne Hélène.

Les pieds bien chaussés, un sac à dos sur les épaules, lesté par un pique-nique, et une cape de pluie sont les ingrédients de base de tout randonneur. En option, une boussole et un topo-guide, petit fascicule qui reproduit chaque portion de GR (sentiers de grande randonnée). Sous nos latitudes, inutile de multiplier les instruments de survie. Les parcours sont balisés. « Nous évitons de sortir des sentiers tracés. Nous faisons de la marche, pas de l'exploration », précise Hélène.

La prochaine sortie les conduira le 14 mars dans l'est de la région. Au programme, « seulement » 15 kilomètres, mais ponctués par un déjeuner au restaurant. Effort et réconfort ont toujours fait bon ménage chez les marcheurs.

Frédéric Lombard

● **CMA RANDONNÉE PÉDESTRE**
Square Stalingrad.
Tél. : 01.48.33.94.72
Cotisation annuelle : 250 F (assurance comprise)
Participation aux frais par sortie : 70F (adulte) et 30F (enfant)

A l'affiche

● FOOTBALL FFF

Championnat CFA 2

Le 13 mars, CMA- Levallois
Le 27 mars, CMA-Creil FC
Les matchs ont lieu au stade André Karman, rue Firmin Gémier.

● HANDBALL

Matchs des équipes seniors premières du CMA, filles et garçons.

Samedi 6 mars
à 19 h : CMA filles - Colombes
à 20 h 45 : CMA garçons - Lanester
Samedi 20 mars
à 19 h : CMA garçons - Créteil
à 20 h 45 : CMA filles - Achenheim
Les matchs se déroulent au gymnase Guy Moquet, rue Edouard Poisson.
Entrée libre.

● CYCLISME PROFESSIONNEL

Calendrier du mois

Du 7 au 14 mars, Paris-Nice
Le 21, Cholet-Pays de Loire
Du 22 au 28, Tour de Normandie
Le 24, A travers la Belgique
Du 27 au 28, Critérium International

● PÉTANQUE DU THÉÂTRE

Compétition en triplette

Le 14 mars, qualificatif pour le championnat de France FSGT en triplette.
Le 21 mars, tournoi en triplette mixtes FSGT sur le boulo-drome du square Stalingrad

● BADMINTON

Tournoi

La section badminton du CMA organise un tournoi le dimanche 7 mars au gymnase Guy Moquet. Une bonne occasion de découvrir ce sport physique et spectaculaire.

● PATINAGE A ROULETTES

Une école existe

L'école de patinage artistique municipal (EPAM) accueille petits et grands pour leur apprendre à patiner avec un encadrement de haut niveau.
Tous les dimanches matin de 10 h à 12 h au gymnase Robespierre, rue Danielle Casanova.

● CYCLISME

Association de supporters

L'année 1999 salue la renaissance de l'Amicale des supporters des P'tits gars d'Auber (ASPGA). Cette association, créée en même temps que l'équipe professionnelle d'Aubervilliers, vient d'élire un nouveau bureau. Son vice-président est Mickaël Lair, un jeune homme dynamique et passionné qui a effectué deux des trois Tour de France, en compagnie des P'tits gars. L'amicale compte organiser de nombreuses manifestations pour encourager l'équipe professionnelle BigMat Auber 93, notamment des rencontres avec les 17 coureurs. Les supporters auront la primeur des informations sur leur équipe préférée et ils bénéficieront de nombreux cadeaux (photos, posters, tee-shirt...).

● ADHÉSION

Envoyez votre cotisation de 100 F à l'ASPGA, 35, rue Hélène Cochenec à Aubervilliers.

A l'affiche

● ARTS PLASTIQUES

Exposition Gustavo Kortsarz

Rétrospective d'un peintre argentin s'appuyant sur la mémoire pour nourrir à part égale sa vision du monde et sa technique picturale.

Jusqu'au jeudi 25 mars

Dans le cadre de cette rétrospective, improvisation chorégraphique de Luc Favron et Viviana Moin puisée dans l'ambiance et les couleurs du peintre.

Mardi 23 mars à 20 h

Espace Renaudie

30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50

Dessin

Séance de modèle vivant animé par le peintre Jean-Jacques Ostier.

Participation : 90 F

Samedi 20 mars de 14 h 30 à 17 h 30

Découverte du musée du Louvre

Visite commentée par le peintre Jean-Pierre Chauvet des salles consacrées à la peinture française du XIV^e au XVIII^e siècle

Participation : 50 F

Dimanche 21 mars de 10 h 30 à 12 h 30

Stage d'aquarelle

Dernières séances du cycle animé par le peintre Pascal Teffo.

Vendredis 12, 19, 26 mars et 2 avril de 18 h 30 à 21 h

Centre d'arts plastiques C. Claudel

27 bis, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.41.66

● CONFÉRENCES DÉBATS

Rencontre psy aux Labos

Dans le cadre des soirées du fonds public de livres et de films, les Laboratoires d'Aubervilliers proposent un deuxième rendez-vous consacré à la psychiatrie. « Désaliéner ? Où en est la révolution psychiatrique ? »

De nombreux professionnels autour de Lucien Bonnafé animeront le débat.

Entrée libre

Mercredi 17 mars à 19 h

Laboratoires d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer. Tél. : 01.53.56.15.90

N'est pas fou qui veut

Poursuite du cycle de conférence autour du thème : Freud et les femmes.

Lundis 8 et 29 mars

Espace Renaudie

30, rue Lopez et Jules Martin.

● MUSIQUE

Jazz avec le Conservatoire

Sous le titre « Soixante-dix ans de jazz français », une sélection de quelques grands classiques revisités par Jean-Pierre Blanchart et Claude Terranova et interprétée par les élèves du département jazz du CNR.

Entrée libre

Samedi 27 mars à 20 h 30

Espace Renaudie

30, rue Lopez et Jules Martin.

Tél. : 01.48.34.06.06 ou 01.48.37.49.15

● RENCONTRE

Avec la Médina

Dans le cadre des initiatives marquant la Journée internationale des femmes, l'association franco-maghrébine La Médina invite les femmes engagées dans la défense des libertés à se retrouver autour d'un thé.

Samedi 13 mars de 14 h à 18 h

ANGI

9, rue de la Maladrerie.

● MULTIMEDIA

A la rencontre d'Internet

Dans le cadre de la prochaine fête de l'Internet, le Métafort organise à l'intention des associations une journée portes ouvertes sur la découverte et la navigation sur Internet. Les bulletins d'inscription sont à retirer au Métafort et auprès des partenaires de cette initiative : la boutique des associations (7, rue du Dr Pesqué) et l'Office des préretraités et retraités (15, av. de la République).

Samedi 20 et dimanche 21 mars de 14 h à 20 h.

Métafort

4, av. de la Division Leclerc à Aubervilliers. Tél. : 01.43.11.22.33

THÉÂTRE ● Nouveaux détours dans l'exploration du thème Masculin-Féminin

La femme changée en renard en renard

Didier Bezace, le directeur du Théâtre de la Commune, propose l'adaptation du roman anglais de David Garnett montée en 1994 au théâtre de l'Aquarium, sa précédente maison. Ce spectacle avait obtenu le Molière de la révélation théâtrale tandis que son interprète, Serpentine Tessier, se voyait décerner le prix de la révélation théâtrale du Syndicat de la critique.

L'histoire se situe en Angleterre à la fin du XIX^e siècle. Un couple d'amoureux se promène dans les bois. Entendant les aboiements d'une meute, la femme se dégage et pousse un cri strident. A l'endroit où sa femme était un instant plus tôt, l'homme ne voit qu'un petit renard d'un roux très vif.

Didier Bezace poursuit le thème Masculin-Féminin en faisant un détour par le merveilleux : « En passant par le rêve ou la métamorphose, les hommes et les femmes s'arrêtent un moment devant eux-mêmes, se regardent et cherchent à percer le mystère qui sans cesse les rapproche ou les éloigne ». « Spectacle intimiste, précise-t-il encore, en ce sens qu'il est une confidence adressée par les deux auteurs au public entre rêve et réalité : un songe partagé. Cette épreuve animale place miraculeusement ces deux humains sur le chemin douloureux de la connaissance, évoquant dans leur dénuement de lointains ancêtres lâchés dans un jardin où un certain pommier leur posait problème. »

Loin de l'idée de réduire la femme à un animal livré à ses instincts primaires, Bezace revisite le mythe d'Adam et Eve. C'est la femme renardisée, et donc en principe privée de parole, qui nous conte cette histoire. Alors que son mari reste silencieux. Comme un parcours initiatique dans lequel Eve dévoile à Adam l'animalité des hommes. **Claude Dupont**

Intense activité au Théâtre de la Commune avec la reprise du spectacle de Didier Bezace et une formule foisonnante réunissant de nombreux artistes pour un cabaret « de variété ».



Gérard Richard

Cabaret

Dans son dictionnaire historique de la langue française, Alain Rey définit le cabaret comme « un lieu où l'on se réunit pour boire et jouer plutôt que manger ». Il y aura donc un bar animé par l'équipe de la Soucoupe Volante dans la petite salle du TCA réaménagée pour l'occasion.

Trois scènes occuperont la salle dans laquelle environ 150 personnes prendront place autour d'une table, rappelant ainsi l'esprit qui régnait lors de la Baraque, au printemps dernier dans le square Stalingrad. 18 représentations se dérouleront

au cours de trois soirées types qui prolongeront la réflexion autour de la thématique Masculin-Féminin.

Théâtre, danse, conte, chansons, musique sous la forme légère d'un cabaret qui se présente comme « un petit théâtre de variété », nourri de la proximité du public.

● LE CABARET

Du 11 mars au 11 avril

(les jeudi, vendredi, samedi à 21 h, le dimanche à 17 h).

Relâche lundi, mardi, mercredi et les 3 et 4 avril.

Tarifs : de 50 à 130 F

● LA FEMME CHANGÉE EN RENARD

Du mardi 9 mars au dimanche 11 avril

(du mardi au vendredi à 20 h 30, le samedi à 17 h 30, le dimanche à 15 h).

Relâche le lundi et les 3 et 4 avril.

Tarifs : 130, 90, 70 et 50 F.

Théâtre de la Commune
2, rue Edouard Poisson.

Tél. : 01.48.33.93.93

Débats à l'issue du spectacle

● samedi 20 mars : rencontre avec l'équipe artistique et un invité surprise.

● samedi 27 mars : débats avec les metteurs en scène de la saison, animés par la sociologue Ginette Le Maître.

Les Intégrales

Il est possible de voir au cours d'une même soirée, les samedis et dimanches, *La femme changée en renard* suivie de *Cabaret*. Tarif : 150 ou 100 F.

THÉÂTRE ● D'après Victor Hugo

Un cri de vie

Un homme, condamné à mort, témoigne de ses derniers instants. Et parce que, comme le disait Sartre, *L'enfer, c'est les autres*, le monde extérieur n'apparaît que pour mieux le torturer, le rabaisser à sa condition d'humain confronté à la violence de sa propre nature.

En adaptant pour le théâtre le roman que Victor Hugo écrit à 24 ans, Pierre-François Kettler ne cherche pas seulement à affirmer son opposition à la violence de la mort légale, il entend aussi décrire cette « bête immonde qui existe en chacun de nous » et qui fait que « nous sommes tous des assassins en puissance ». Du texte prophétique écrit au début du XIX^e siècle, Pierre-François Kettler n'a cependant pas gommé l'humour, cette distanciation face à la tragédie qui laisse tous les espoirs à l'homme. En créant le personnage du démon, il interpelle le spectateur qui, dès lors, ne peut plus se contenter de la passivité d'une salle obscure.

« J'aime ce texte parce qu'il est non seulement une condamnation de la peine de mort mais aussi un cri de vie, une revendication de la vie, une exigence de la vie », n'oublie-t-il pas de préciser. C'est cette violence que la mise en scène et les éclairages abrupts viennent souligner, avec la sensibilité d'une âme mise à nu.

Xavier Delrieu

● LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ

Vendredi 19 mars

et samedi 20 mars à 20 h 30

Entrée : 50 F, tarif réduit : 35 F

Plusieurs représentations en temps scolaire sont également prévues.

Entrée : 15 F

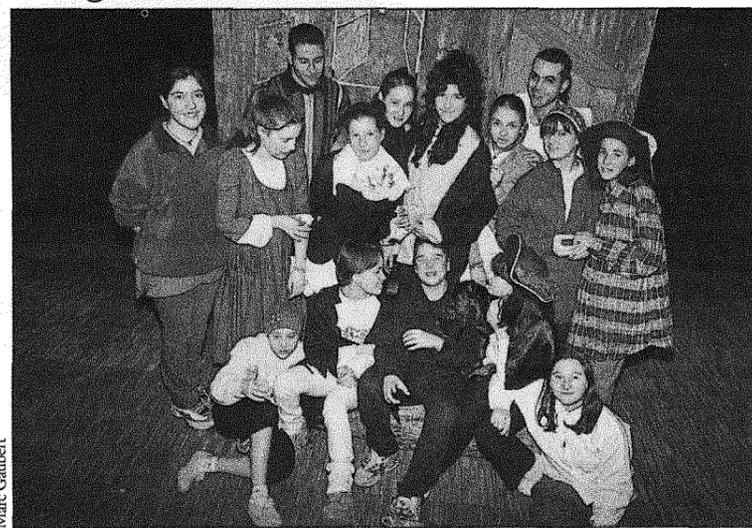
Espace Renaudie

30, rue Lopez et Jules Martin.

Tél. : 01 48 34 42 50

Entrée : 50 F, tarif réduit : 35 F, scolaires : 15 F

Image



Marc Gaubert

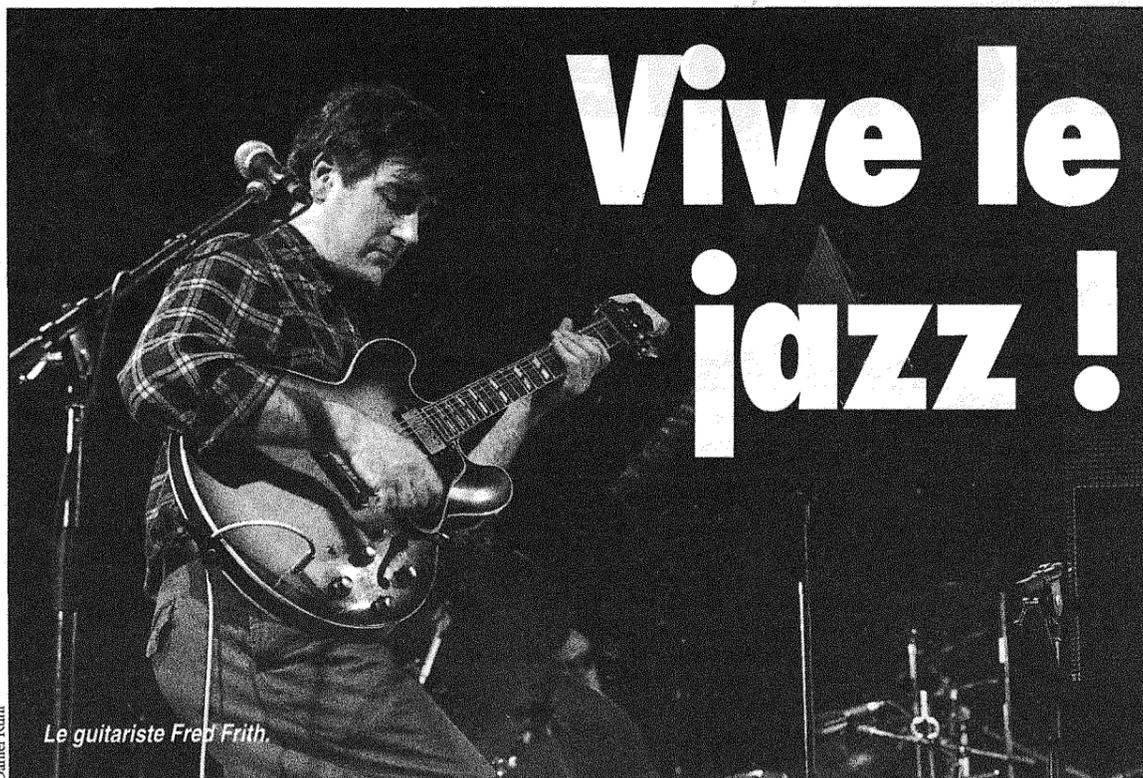
Le médecin malgré lui

L'atelier théâtre du collège Henri Wallon vient de terminer une série de représentations de la pièce de Molière, *Le médecin malgré lui*. La dernière séance s'est jouée le 3 février dernier à l'espace Renaudie devant une salle comble. Très applaudis, les 12 filles de la troupe, et Harold, le seul garçon, ont été récompensés de leurs week-ends et heures de permanence consacrés à répéter. Leur talent, leur

énergie, les conseils et parfois « les coups de gueule » de Salim Belkhedra, animateur de l'atelier et surveillant, ont été les ingrédients de ce savoureux spectacle dégusté avec bonheur par tous ceux qui ont eu la bonne idée d'y assister. En veine d'inspiration et dès ce mois-ci, la classe de 4^eE s'attaque à un autre monument du répertoire de Molière, *Les précieuses ridicules*. **M. D.**

FESTIVAL ● Banlieues Bleues dans 16 villes du département

Sous le signe des musiques du monde, traditionnelles ou d'aujourd'hui, la 16^e édition de Banlieues Bleues prend ses quartiers à Aubervilliers.



Le guitariste Fred Frith

Banlieues Bleues débarque avec cordes, cuivres, synthétiseurs et percussions pour six soirées aux accents jazz, chant et rap. Les Laboratoires d'Aubervilliers coproduisent deux concerts. Sous ce toit seront scellées les retrouvailles d'un trio de burlingueurs anglo-saxons. Lol Coxhill au saxophone et le vocaliste Phil Minton accompagneront leur vieux copain guitariste, Fred Frith. Ici-même, se préparent de grands moments d'improvisations et de sons novateurs avec le concert du duo Ambitroniques, épaulé par ses invités, DJ Req et Dr Bone. Pétris d'influences techno, jungle, hip hop, les deux artistes prophétisent une rencontre échevelée avec les synthétiseurs analogiques de Benoît Delbecq et les effets électroniques de Steve Argüelles. Si la fureur électronique vrille vos tympans, échappez-vous vers le concert-atelier d'André Minvielle qui présente *Chants manifestes*. Ce chanteur-musicien béarnais, inséparable complice du génial Bernard Lubat et ami des Fabulous Troubadours, mélange les instruments comme d'autres les couleurs. Il manie, triture, presse les

● AU PROGRAMME
☛ Fred Frith-Phil Minton-Lol Coxhill
Lundi 15 mars à 20 h 30
 Laboratoires d'Aubervilliers (41, rue Lécuyer)
 Entrées : 80 F et 60 F (tarif réduit)
☛ Les chants Manifestes d'André Minvielle
Mardi 30 et mercredi 31 mars à 20 h 30
 Espace Renaudie (30, rue Lopez et Jules Martin)
 Entrées : 95 F et 75 F (tarif réduit)

☛ Frou Freestylers Ambitroniques, DJ Req et Dr Bone
Judi 1^{er} et vendredi 2 avril à 20 h 30
 Laboratoires d'Aubervilliers
 Entrées : 80 F et 60 F (tarif réduit)
☛ Archie Shepp et le Gospel
Judi 15 avril à 20 h 30
 Théâtre de la Commune (2, rue Edouard Poisson)
 Programme complet du Festival et locations au 01.49.22.10.10
 Entrées : 80 F et 60 F (tarif réduit)

notes sur tout support capable de produire du son. Il en tire même du sens. Cet ancien horloger est un orchestre et un spectacle à lui tout seul. Archie Shepp est de retour à Banlieues Bleues. Ce géant de la musique noire américaine revient

avec une nouvelle création mêlant jazz et gospel. Il effectue un retour originel vers les rythmes qui ont bercé sa jeunesse. Il sera entouré d'un quartette et d'un quintette vocal de gospel venu de Chicago.

Frédéric Lombard

EXPÉRIENCES AUX LABOS
 Sous l'appellation « Actions musicales », Banlieues Bleues permet aux artistes du Festival de rencontrer le public des villes d'accueil des concerts. Depuis le mois de février, six jeunes de l'atelier de Musique assistée par ordinateur (MAO) de l'Omja travaillent en liaison avec Benoît Delbecq et Steve Argüelles, deux musiciens apôtres des nouvelles techniques musicales. Nos amateurs traquent les notes, les mettent en boîte et les mélangent sur leur console, dans le but de recréer à partir d'échantillons de musique vivante des compositions inédites. A la fin du mois, ils prendront le chemin du studio John Lennon et y enregistreront leur création. Celle-ci sera présentée au public le mardi 30 mars aux Laboratoires d'Aubervilliers.

F. L.

Classique

Musique anglaise en Notre-Dame-des-Vertus

Depuis 4 ans, le Conseil général et le Conservatoire national de Région d'Aubervilliers-La Courneuve s'associent afin de développer et de diffuser la pratique de chant-choral dans le département. Cet engagement passe par des projets musicaux d'une grande diversité tant dans le choix artistique des œuvres que dans l'association d'ensembles de musiciens de formations et d'horizons très différents. Cette année, des chœurs amateurs du 93, dont l'ensemble très enthousiaste du Conservatoire national d'Aubervilliers-La Courneuve, le chœur départemental professionnel de la Seine-Saint-Denis, des élèves de cuivres et de percussions du CNR, des instrumentistes professionnels unissent leurs compétences dans la réalisation d'un projet original autour de la musique anglo-saxonne du XX^e siècle, dont l'esprit musical s'inscrit dans la lignée de grands compositeurs tels que Gershwin, Bernstein...

Le 9 avril, ils vous proposent de découvrir ou de redécouvrir des œuvres pleines de dynamisme et d'éclat : le *Jubilate Deo* de B. Britten, le *Te Deum* et *Benedictus* de E. Elgar et le *Gloria* de J. Rutter. C'est Hélène Bruce, jeune étudiante de 20 ans au CNR, qui tiendra la baguette.

● CONCERT BRITTEN, ELGAR ET RUTTER
Vendredi 9 avril à 20 h 30
 Eglise Notre-Dame-des-Vertus
 Entrée : 60 F (tarif réduit 40 F)
 Parents d'élèves : 20 F
 Gratuit pour les enfants et élèves du CNR.
 Réservations au 01.48.34.06.06 ou au 01.48.37.49.15

ÉVEIL ● 4^e édition de Conte et raconte

Il était une fois des livres pour bébés

Ils sont en tissu, en plastique ou en carton. Ils sont pleins de couleurs chatoyantes. Ce sont les livres pour les tout-petits. On n'y pense pas forcément, mais ils sont autant propices à l'éveil des bambins que les cubes, la musique ou les peluches. Pendant une semaine les bouts de choux de la ville, âgés de 20 mois à 4 ans, qu'ils soient en crèche ou non, pourront regarder, tripoter, tourner les pages... bref, manier à leur guise des tas d'albums à la Maisonnée, grâce aux quatrièmes rencontres de Conte et raconte. Les plus grands pourront même se régaler avec de très jolies histoires lues par les bibliothécaires. Les parents seront également les bienvenus. Attention, il ne s'agit pas du tout d'apprendre à lire à ces petits, mais de les familiariser avec l'utilisation du livre, la présence des pages et des illustrations.

« Bien sûr, certains livres permettent à l'enfant de dépasser des difficultés psychologiques, explique Chantal La Roche-Doret du service de la Petite enfance. Mais ce n'est pas notre objectif. Nous souhaitons simplement que chacun y prenne du plaisir. Quand les parents lisent une histoire à leur enfant, il se crée une relation privilégiée. »



Pour familiariser les petits au livre, à son utilisation et ses illustrations.

Organisée depuis quatre ans à l'initiative du service municipal de la Petite enfance en partenariat avec la bibliothèque jeunesse, cette action permettra également aux parents de découvrir les livres pour les enfants. Du 22 au 27 mars, des professionnels de la petite enfance et des bibliothécaires seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Frédérique Pelletier

● CONTE ET RACONTE
Du 22 au 27 mars
 La Maisonnée
 7 bis, rue Achille Domart.
 Tél. : 01.48.39.50.05
 Horaires d'ouverture aux familles :
 lundi 22, mardi 23, jeudi 25 et vendredi 26 de 14 h à 17 h ; mercredi 24 de 16 h à 19 h et samedi 27 de 15 h à 19 h.

Cinéma

● LE STUDIO
 2, rue Edouard Poisson
Jours et horaires au 01.48.33.46.46
 ● Jusqu'au 16 mars
Fin août, début septembre
 de Olivier Assayas
 France - 1999

Buffalo 66
 de Vincent Gallo
 USA - 1998 - VO

Astérix et Obélix contre César
 de Claude Zidi
 France - 1999

Seul contre tous
 de Gaspar Noé
 France 1999
 Prix de la Semaine de la critique
 Cannes 98
 Interdit aux moins de 16 ans

1001 pattes
 de John Lasseter
 USA - 1998
 Version française
 Film d'animation en images de synthèse

● Du 17 au 23 mars
Happiness
 de Todd Solondz
 USA - 1998
 Prix de la Critique internationale
 Cannes 1998 (interdit moins de 12 ans)

Rien sur Robert
 de Pascal Bonitzer
 France - 1998

Shandurai
 de Bernardo Bertolucci

Italie-France - 1999 - VO
L'orchestre souterrain
 de Hedy Honigmann
 et Nosh Vander Lely
 Pays-Bas - 1997
 Documentaire sur les musiciens dans le métro de Paris

La ligne rouge (sous réserve)
 de Terrence Mallick
 USA - 1999 - VO

Last night
 de Don Mc Kellar
 Canada - 1998 - VO

● PETIT STUDIO
 2, rue Edouard Poisson
 Tél. : 01.48.33.46.46
 ● Du 10 au 30 mars
1001 pattes
 de John Lasseter

● Du 31 mars au 6 avril
Feuille sur un oreiller
 de Garin Nugroho
 Indonésie - 1998 - VO

● ESPACE RENAUDIE
 30, rue Lopez et Jules Martin
 Tél. : 01.48.34.42.50

● Jeudi 11 mars à 20 h 30
Astérix et Obélix contre César

● Jeudi 18 mars à 20 h 30
Rien sur Robert

● Jeudi 25 mars à 20 h 30
Shandurai

RECENSEMENT • 115 agents recenseurs mobilisés

On compte sur vous !

La 33^e édition du recensement se déroulera du 8 mars au 3 avril. Des agents accrédités se rendront à votre domicile. L'opération concerne toute la population.



Willy Vainqueur

Alexandra, 27 ans, et Jean-Charles, retraité, sont fin prêts. Tous deux figurent parmi les cent quinze agents formés par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques (Insee), embauchés par la Ville pour effectuer, comme dans toutes les communes, le recensement général de la population locale. « Nous avons déjà repéré notre secteur, précise Alexandra, présente déjà en 90, puis nous avons suivi une formation spécifique. Nous espérons maintenant que les habitants nous feront bon accueil lorsque nous viendrons leur remettre les imprimés. » Rassurant, son collègue, ancien gendarme, poursuit : « Nous sommes tous assermentés et soumis à une obligation de confidentialité sous peine de sanction. Notre carte professionnelle et nos documents officiels permettront aux gens de nous identifier. Les plus méfiants pourront d'ailleurs vérifier notre identité en appelant le service du recensement ou le numéro vert. »

Toutes les personnes vivant en France depuis plus de six mois, ou qui comptent y résider plus de six mois, doivent obligatoirement participer sous risque d'amende, quels que soient leur âge, leur nationalité, leur situation (étudiant, retraité, chômeur, SDF, sans-papier...). Chaque ques-

tionnaire doit être rempli de manière complète. Il n'y a pas de recoupement avec les informations détenues par les services fiscaux ou administratifs. Les renseignements sont en effet exclusivement destinés à être traduits, de façon confidentielle et anonyme, en données statistiques par l'Insee, pour établir une radiographie, économique, démographique et sociale, fiable du pays.

Un outil précieux qui sert à mieux cerner les besoins de la population au niveau local et national, à calculer certaines subventions allouées par l'Etat et à aider les élus dans leur prise de décisions en matière d'équipements (urbanisme, transports, santé publique...) ou d'investissements (emploi, formation...). Pas un Albertvillarien ne doit manquer à l'appel : on compte sur votre civisme !

Bénédicte Philippe

● PRÉCISIONS

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, vous faire recenser :

— En mairie : de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h le samedi.

— A l'espace Rencontres, 58, rue Schaeffer : de 9 h à 19 h du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h le samedi (01.53.56.15.65).

Un numéro vert est à votre disposition pour toute question complémentaire : 0 800 77 60 22.

A noter

● UTILE

Pompiers : 18

Police : 17

Samu : 15

Centre anti-poison : 01.40.37.04.04

SOS Mains : 01.53.78.81.12

Urgence Yeux :

01.42.34.80.36 ou 01.40.02.16.80

Urgence Gaz : 01.48.91.76.22

Médecins de garde

(samedi, dimanche et la nuit)

Tél. : 01.48.33.33.00

Accueil des sans-abri : 115

Pharmacies de garde

Dimanche 7 mars, Vong-Huu-Lee,

112, av. de la République ;

Heap, 67, av. Paul Vaillant Couturier

à La Courneuve.

Dimanche 14 mars, Haddad, 3 bd E.

Vaillant ; Sitruck, 99, av. Jean Jaurès

à La Courneuve.

Dimanche 21 mars, Dabi, 2, rue des Cités ;

Van-Heeswyck, 156, rue Danielle

Casanova.

Dimanche 28 mars, Jaoui, 99, rue Sadi

Carnot ; Sqdika, 81, av. E. Vaillant à Pantin.

Dimanche 4 avril, Sultan-Bussy, 193,

av. Jean Jaurès ; Aadi, 1, place Georges

Braque à La Courneuve.

Lundi 5 avril, Raoul, 47 ter, rue Sadi

Carnot ; Ortiz, 25, rue Edgar Quinet à

La Courneuve.

Pour les handicapés

Le service communal d'accueil des travailleurs handicapés met en place une permanence d'information et de conseils à l'intention des personnes handicapées mais aussi des familles dont l'un des membres est victime d'un handicap. L'information donnée peut porter sur les démarches administratives, la présentation des associations propres à chaque handicap, la recherche des centres médicaux adaptés, les possibilités d'activités de loisirs. Cette permanence se tient 49, avenue de la République et a lieu désormais tous les jours de la semaine sauf le jeudi. L'accès en fauteuil roulant

est possible. Les personnes intéressées doivent impérativement prendre un rendez-vous au préalable au 01.48.39.50.09.

Avis aux amateurs !

Le groupe Antilles Guyane recherche des cavaliers (ères) pour sa section de danse quadrille des personnes aimant chanter pour grossir les rangs de la chorale Soleil des Iles. Dans les 2 cas, les débutants sont acceptés. L'association rappelle que ses activités (gospel, quadrille, carnaval et gwo-ka) sont ouvertes à tous et qu'elle organise également du soutien scolaire le mercredi et le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30. Contact au 01.48.33.67.90.

Journée portes ouvertes au Secours populaire

Le Comité d'Aubervilliers organise le samedi 13 mars de 10 h à 17 h à l'espace Daniel Assalit, 33, rue Henri Barbusse, une journée portes ouvertes avec au programme : une brocante ouverte à tous, une loterie avec de nombreux lots à gagner, la projection de 2 documentaires dont un sur l'équipe cycliste BigMat Auber, un goûter pour petits et grands. Les bénéficiaires de cette initiative sont destinés à aider au financement d'un voyage au Futuroscope de Poitiers avec des enfants. L'association recherche par ailleurs des bénévoles et remercie à l'avance ceux et celles qui veulent donner un peu de temps à la solidarité. Tél. : 01.48.39.12.93

Mise en garde

Des Albertvillariens à la recherche d'un logement ont été récemment victimes d'abus de confiance. Des individus se sont fait passer pour les propriétaires de logements situés dans le parc de l'OPHLM. Ces appartements, vacants, étaient en cours d'attribution. Des faux contrats de location ont été ainsi établis et des sommes indûment encaissées (6 000 à 6 500 F versés selon les cas, en liquide, correspondant soi-disant au paiement d'un premier loyer et d'une caution). Il va de soi que les

« nouveaux locataires » n'étaient pas dans leur droit par rapport au véritable propriétaire des lieux, l'OPHLM. Considérés comme squatters, ils ont dû aussitôt quitter les lieux, ayant pour seul recours de déposer une plainte auprès du commissariat de police ou auprès du procureur de la République (au Tribunal de Grande instance de Bobigny) pour délit d'escroquerie. Dans le contexte actuel de crise de logement, il faut faire preuve d'une extrême prudence. Pour prendre le plus de garanties possibles quand une proposition de logement vous est faite, vous pouvez vérifier que votre interlocuteur est le véritable propriétaire, soit en consultant le cadastre à la mairie, soit en lui demandant son titre de propriété. Si des doutes persistent, vous pouvez vous adresser à la Maison de l'Habitat, 31-33, rue de la Commune de Paris. Tél. : 01.48.39.52.66

La nouvelle carte de Sécu

La Carte Sésam-Vitale, nouvelle carte à puce d'affiliation à la Sécurité sociale, se met progressivement en place. Elle est envoyée aux assurés sociaux avec un double en papier. Attention : il est indispensable, pour l'instant, de garder ce double et de le présenter lors d'une consultation à l'hôpital, dans une clinique, au centre municipal de santé... afin de continuer à bénéficier du tiers payant.

Aide à la déclaration d'impôts

La date limite du dépôt de la déclaration de revenu est fixée au 15 mars minuit. Pour répondre à la demande des contribuables voulant des précisions sur les mesures fiscales en vigueur ou souhaitant se faire aider dans la rédaction de leur déclaration, le centre des impôts, 87, bd Félix Faure accueille le public tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 jusqu'au 15 mars inclus. L'Ordre des experts comptables organisent également des permanences d'aide à la déclaration de revenus 1998. Elles ont lieu à la mairie, les samedis 6 et 13 mars de 9 h à 12 h.

Préretirés et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

● SORTIES DU MOIS DE MARS

Judi 18 mars

L'Orée du Bois, Fourchette d'Or de la gastronomie française

Déjeuner avec un animateur-chansonnier et un disc jockey qui vous fera danser.

Prix : 246 F

Départ : Office, 10 h 45 ; club Finck, 11 h ; club Allende, 11 h 15

Renseignements à l'Office.

Judi 25 mars

Le Louvre : les antiquités égyptiennes

Après les boutiques du Carrousel du Louvre, visite guidée du département égyptien complètement rénové.

Prix : 74 F

Départ : 13 h 15 de l'Office

Renseignements à l'Office.

● SORTIES DU MOIS D'AVRIL

Judi 1^{er} avril

Le P'tit Baltar

Repas dansant avec orchestre et chanteuse, spectacle de la troupe Freddy Boys.

Prix : 222 F

Départ : Office, 10 h ; club Finck, 10 h 15 ; club Allende, 10 h 30

Renseignements à l'Office.

● VOYAGES

L'Irlande

2 au 9 juin. Prix : 6 775 F

La Grèce (les Cyclades)

18 au 25 juin. Prix : 7 293 F

Le Périgord

13 au 16 septembre. Prix : 2 590 F

La Thaïlande

4 au 15 octobre. Prix : 7 562 F

● LES CLUBS

Club S. Allende

25-27, rue des Cités.

Tél. : 01.48.34.82.73

Club A. Croizat

166, av. Victor Hugo.

Tél. : 01.48.34.89.79

Club E. Finck

7, allée Henri Matisse.

Tél. : 01.48.34.49.38

Club J. Marais

Une promenade culturelle guidée du quartier du Marais. Temps libre après la visite.

EN CAS D'OBSEQUES, LE PREMIER SERVICE À VOUS RENDRE
C'EST DE VOUS DONNER LE CHOIX DES PRIX

Dans un souci de clarté, PFG a créé
"Les 5 Services Obsèques" : 5 prestations complètes à un prix fixé à l'avance.
Vous pouvez vous procurer le livret descriptif de tous ces services :
• par Minitel 3615 PFG (1,27 F/mn) • en appelant 24h/24 notre numéro vert 0800 11 10 10 • en contactant l'agence PFG la plus proche.

Pompes Funèbres Générales

3, rue de la Commune-de-Paris à Aubervilliers - Tél. : 01 48 34 61 09
Délégué Officiel de la Ville d'Aubervilliers



Agence Seine-Saint-Denis

et Siège Social

135, rue Jacques-Duclos
93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 79 43 50
Fax : 01 48 79 28 17



Complexe industriel

Z. I. des Mardelles
Rue Blaise-Pascal
93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 66 32 06
Fax : 01 48 79 14 99

FAITES ROUTE AVEC EVA

Spécialiste des métiers
de la route depuis 1935,
EVA, producteur et
entrepreneur,
vous propose une large
gamme de produits et
des prestations de qualité.



Le complexe industriel EVA
implanté en Seine-Saint-Denis.



Le matériel routier
au départ pour
un chantier.



Travaux de VRD
Rue Courtois à Pantin.

ROUTE ♦ VOIRIE ♦ ASSAINISSEMENT ♦ GENIE CIVIL ♦ NEGOCE DE MATERIAUX ROUTIERS

Petites annonces

● **LOGEMENTS**

Ventes
Vends F2 30 m², rénové, aménagé, sans vis à vis, 5 mn du métro et centre-ville.
200 000 F. Tél. : 01.48.33.20.42

Dans village calme à 315 km de Paris en Hte Marne et début des Vosges, grande maison avec dépendances, verger 800 m², urgent. Pour visites : 03.25.90.07.95. Photos sur demande au 01.43.52.49.67 (répondeur).

Locations

Loue à Royan Vaux sur Mer (17) dans immeuble refait neuf en R.D.C. avec jardin privé, 2 pièces, kitchenette, TV, parking, commerces devant la plage, casino à 400 m. Libre juillet et août.
Tél. : 01.48.86.40.71 ou 06.03.31.05.20

Loue à St Cyprien-Plage (66), maison 2 pièces, mezzanine, kitchenette, TV, lave-linge, parking, plage à 300 m, libre juin, juillet.
Tél. : 01.48.86.40.71 ou 06.03.31.05.20

Loue parking entrée à l'aide d'un bip, résidence neuve près mairie d'Aubervilliers.
Tél. : 01.43.82.52.69 en soirée.

● **DIVERS**

Vends piétement fonte Singer + coffre (mais sans machine à coudre), 350 F.
Tél. : 01.48.34.18.50

Attention ! Les lecteurs qui souhaitent faire paraître une petite annonce dans le prochain numéro d'Aubermensuel doivent impérativement l'envoyer avant le 22 du mois en cours.

BAL TANGO

présenté par **Claudia Triozzi**
avec **Francesca Fava**
organisé par l'association **Cespi**

Tous les derniers samedis du mois
de 18 h à 24 h

27 février • 27 mars
24 avril • 29 mai
26 juin 99

Initiation au tango de 18 h à 19 h
Ouverture du bal à 19 h

Entrée 50 f
Consommation comprise

Les Laboratoires d'Aubervilliers

Direction François Verret
41, rue Lécuyer 93300 Aubervilliers
Métro ligne 7 Pantin - Aubervilliers Quatre Chemins
Tél. : 01.53.56.15.90

Les flaconnages peuvent
avoir une 2ème vie...
... Citybac "Vert"
une grande première



Citybac «Vert» est un bac roulant en matière recyclée de flaconnages issus d'opérations de collectes sélectives.

Fruit de la collaboration entre Plastic Omnium et Scotra, sa filiale spécialisée dans le recyclage des matières plastiques, Citybac «Vet» peut servir à collecter tous les types de déchets.

Il est conforme aux exigences de la nouvelle norme européenne CEN.

Mais il est surtout un formidable outil de sensibilisation de la population au geste du tri et la preuve formelle du débouché possible

des emballages plastiques régénérés. Avec Citybac «Vert», Plastic Omnium confirme une fois encore l'esprit d'innovation qui l'anime depuis 50 ans.



Pour tous renseignements :
Direction Régionale
114, avenue Louis Roche
92230 Gennevilliers
01 41 47 94 00

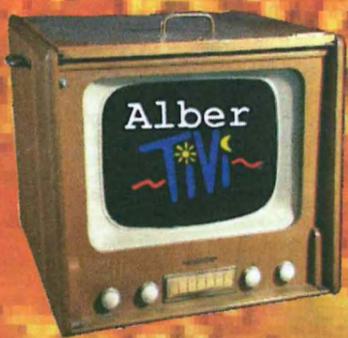
Des hommes qui aiment votre ville.
<http://www.plasticomnium.com>

ZINGARO L'Eclipse

Jusqu'à fin mars
au Fort d'Aubervilliers

Location Fnac et 0 803 808 803*
points de vente habituels

France inter FIGAROSCOPE arte



Au sommaire du magazine vidéo n° 30



● La MIEL, un outil pour les très petites entreprises



● Le centre culturel Jean Renaudie



● Des contes sous la Yourte

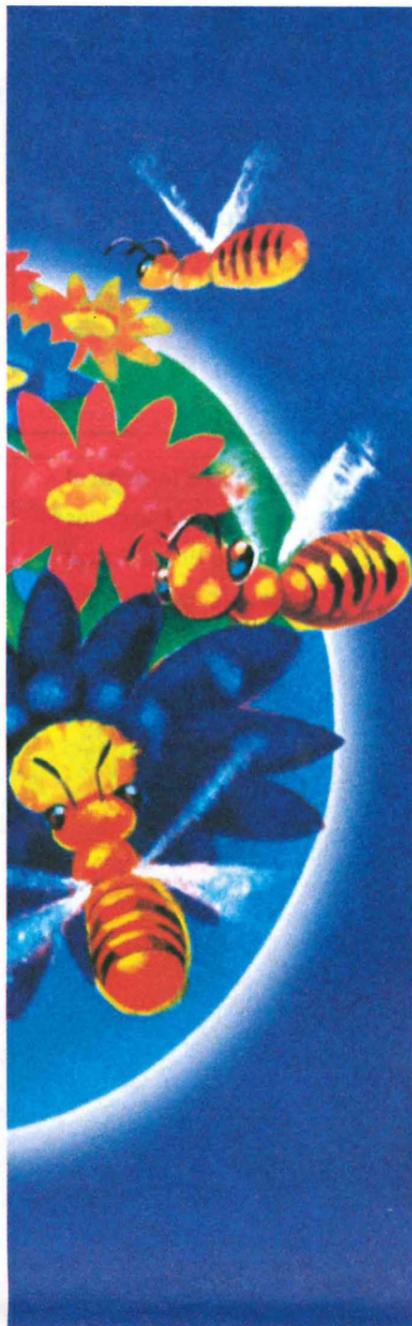
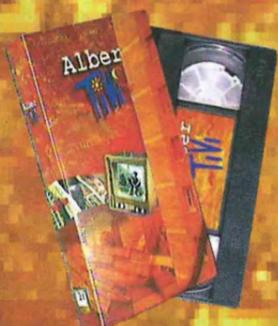


● Sans oublier les agendas, la revue de presse, les micro-trottoirs, la boîte à idées et le carnet

● A voir : à l'espace Renaudie et au Studio lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif rue de la Commune de Paris, au service des Archives, à la boutique des associations, à la maison de retraite, au Caf'Omja...

Vous pouvez aussi emprunter une cassette VHS dans toutes les bibliothèques municipales et à la boutique des associations.

● Pour en savoir plus : 01.48.39.51.03 ou 01.48.39.51.93



En mars, faites de l'internet !
dans votre agence **France Telecom**

avec **Wanadoo**
INTERNET AVEC FRANCE TELECOM

Venez surfer et découvrir internet.

S'informer, travailler, se divertir, acheter, apprendre, jouer, voyager...

ACCUEIL RÉSIDENTIEL D'AUBERVILLIERS

Agence Aubervilliers
13, rue du Docteur Pesqué

du lundi au vendredi de 9 h à 19 h,
le samedi de 9 h à 13 h.



VOTRE ASSURANCE HABITATION AU MOINDRE COUT

Nbre de pièces	Valeur du mobilier	Tarif annuels TTC (*)	
		Sans Vol	Avec vol
1	20 000F	371	567
2	20 000F	416	621
3	30 000F	489	719
4	40 000F	533	809

AGF AUBERVILLIERS : 3 RUE ACHILLE DOMART
93300 AUBERVILLIERS (Mairie) 01.49.37.90.70



AMBULANCES DU NORD

PARIS / PROVINCE / ÉTRANGER
7/7 - 24/24



Transport d'enfants, transport médicalisés

Véhicules climatisés

☎ 01 48 11 61 32
Fax : 01 48 11 61 33

Location et vente de matériel médical

121, rue Hélène Cochenec - 93300 AUBERVILLIERS.
Agrément 93-TS 345

Prisma
Nous avons des atouts pour vous convaincre...

Des atouts ?

- des prix de gros (réels...)
- une équipe de professionnels
- une connaissance du bâtiment (50 ans d'expérience)
- un stock exceptionnel (sur 1000 m2 à Aubervilliers et 3000 m2 à Paris)
- une gamme très étendue (du sac d'enduit à la moquette pure laine en passant par tous les types de peintures)
- une disponibilité permanente
- un service de livraison rapide et gratuit (en région parisienne, pour tout achat supérieur à 2000 F)
- la publication du Guide de la peinture et de la décoration (envoi sur simple demande)

FOURNITURES EN GROS
REVETEMENTS DE SOLS & MURS
DECORATION
TAPIS
PAPIER PEINTS

26, bd Anatole-France - 93300 AUBERVILLIERS - Tél. : 01 49 37 11 41 - Fax. : 01 49 37 14 49
Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30